

247
5982

5982

GUIDE PRATIQUE

POUR LE

BON ENTRETIEN

DES

OBJETS DU CULTE

DANS LES

PAROISSES ET COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

PAR UN PRÊTRE

de la Compagnie de Jésus

Professeur de Physique et de Chimie.

—

Seconde Édition.



SARLAT

IMPRIMERIE MICHELET, RUE TOURNI, HOTEL DE VILLE



TOUS DROITS DE L'AUTEUR RÉSERVÉS.



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2023

AU LECTEUR

Le but que nous nous sommes proposé en écrivant cet ouvrage a été de donner aux personnes chargées des soins des autels, les connaissances nécessaires pour l'achat et la conservation du matériel du culte, et de suggérer des moyens très-pratiques pour rendre à tous les objets en métal et surtout aux vases sacrés depuis

quelque temps en usage leur première beauté. Nous l'avons rédigé après les instances réitérées de plusieurs membres influents du Clergé. Occupé dans des travaux plus sérieux, nous avons d'abord résisté à ces instances ; mais des circonstances particulières nous ayant démontré l'urgence d'un ouvrage de cette nature, nous avons mis de côté toute autre occupation, et nous nous sommes de bon cœur mis à l'œuvre. Grâce aux connaissances acquises en vingt ans d'enseignement, nous avons pu, en quelques jours, achever l'ouvrage qu'on nous demandait. Contraint de le livrer de suite à l'impression, nous n'avons pu malheureusement donner à l'édition tous les soins que nous aurions voulu y apporter.

Malgré cela, et bien que nous n'ayons presque rien fait pour la faire connaître, la pre-

mière édition a été enlevée en quelques mois. L'ouvrage a reçu du Clergé l'accueil le plus sympathique et l'auteur les témoignages les plus flatteurs. Nous nous contenterons de rapporter plus loin la lettre que Monseigneur l'Évêque de Périgueux et de Sarlat nous faisait l'honneur de nous écrire quelques jours après la publication de l'ouvrage.

Pour correspondre de notre côté à cet accueil et à ces témoignages, nous avons considérablement augmenté le volume. Les caractères, le format, le papier sont sans comparaison meilleurs : tout nous fait, par conséquent, espérer que cette seconde édition sera encore mieux reçue que la précédente. Nous la présentons donc avec confiance au Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la splendeur du culte et qui ont à cœur l'honneur de Dieu.

Le lecteur y trouvera non seulement les renseignements que le titre promet, mais une foule d'autres indications utiles pour l'achat des ornements et des vases sacrés, ainsi que de toutes les substances employées pour le Culte Divin.

Nous avons en outre jugé opportun d'ajouter, pour ceux qui posséderaient quelques notions de chimie, un chapitre sur la falsification des matières du Saint Sacrifice.

Puisse cet ouvrage contribuer en quelque chose à rehausser l'éclat des cérémonies religieuses, que l'Église recommande si souvent dans les saints canons, et qu'elle regarde, à si juste titre, comme nécessaire pour honorer dignement la Majesté Divine et pour exciter la piété des Fidèles.

S. S.

Lettre de Monseigneur :

« Périgueux, le 10 octobre 1869.

» MON R. PÈRE,

» J'ai reçu votre **Guide pratique pour le bon entretien des objets du culte**. Un livre de cette nature était réclamé depuis longtemps : je vous félicite de l'avoir écrit. D'après les rapports qui m'ont été faits par plusieurs membres distingués du Clergé, ce petit travail renferme des renseignements précieux pour les paroisses et pour les communautés religieuses. J'ai été heureux d'apprendre que presque tous les Prêtres réunis pour la retraite pastorale vous l'ont demandé ; je souhaite vivement que tous leurs confrères suivent leur exemple.

» Veuillez agréer, mon R. Père, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués en N. S.

» † N. JOSEPH, *Évêque de Périgueux et de Sarlat.* »

GUIDE PRATIQUE

POUR LE

BON ENTRETIEN

DES

OBJETS DU CULTE.

CHAPITRE I.

OUVRAGES D'OR ET D'ARGENT.

1. Pour donner au lecteur des connaissances précises sur la nature des objets d'or et d'argent et de tous les ouvrages d'orfèvrerie, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter la loi du 19 brumaire an VI (9 novembre 1797), concernant *le titre* et la vente des ouvrages d'or et d'argent. Nous y ajouterons seulement quelques éclaircissements lorsque nous les croirons nécessai-

res ; mais, afin qu'on ne les confonde pas avec le texte de la loi, nous les mettrons entre crochets.

2. *Art. 1.* Tous les ouvrages d'orfèvrerie et d'argenterie fabriqués en France doivent être conformes aux titres prescrits par la loi respectivement, suivant leur nature.

Art. 2. Ces titres, ou la quantité de fin contenue dans chaque pièce, s'exprimeront en millièmes...

Art. 4. Il y a trois titres légaux pour les ouvrages d'or, et deux pour les ouvrages d'argent ; savoir, pour l'or, le premier de 920 millièmes, le second de 840 millièmes, le troisième de 750 millièmes ; et pour l'argent, le premier de 950 millièmes, le second de 800 millièmes. [En d'autres termes, le premier titre d'or, sur mille parties d'alliage, doit en contenir 920 d'or fin et 80 de cuivre ; le second, 840 d'or fin, 160 de cuivre : le troisième, 750 d'or et 250 de cuivre. Le premier titre d'argent doit être formé, pour mille parties d'alliage, de 950 d'argent fin et de 50 de cuivre ; le second, de 800 d'argent fin et de 200 de cuivre.]

Art. 5. La tolérance des titres pour l'or est de 3 millièmes, celle des titres pour l'argent est de 5 millièmes. [C'est-à-dire que les orfèvres peuvent, dans chaque titre d'or, ajouter 3 parties de plus de cuivre, et dans ceux d'argent 5 parties, mais pas au-delà ; ils seraient punis par la loi. (Voir l'article 80.)]

Art. 6. Les fabricants peuvent employer à leur gré l'un des titres mentionnés en l'article 4 respectivement pour les ouvrages d'or et d'argent, quelle que soit la grosseur ou l'espèce des pièces fabriquées.

Art. 8. Il y a pour marquer les ouvrages tant en or qu'en argent trois espèces principales de poinçons ; savoir : celui du fabricant, celui du titre et celui du bureau de garantie. Il y a d'ailleurs deux petits poinçons, l'un pour les menus ouvrages d'or, l'autre pour les menus ouvrages d'argent, trop petits pour recevoir l'empreinte des trois espèces de poinçons précédentes.

Art. 9. Le poinçon du fabricant porte la

lettre initiale de son nom avec un symbole, etc.

Art. 10. Les poinçons de titre ont pour empreinte l'un des chiffres arabes 1, 2, 3 indicatif des premiers, second, troisième titres fixés dans la précédente section. Chaque sorte de ces poinçons a, d'ailleurs, une forme particulière qui la différencie aisément à l'œil. [Nous indiquerons à la suite de ces articles la forme de tous ces poinçons.]

Art. 11. Le poinçon de chaque bureau de garantie a un signe caractéristique particulier qui est déterminé par l'administration des monnaies.

Art. 14. Le poinçon de chaque fabricant de *doublé* ou de *plaqué* a une forme particulière déterminée par l'administration des monnaies. Le fabricant ajoute en outre sur chacun de ses ouvrages les chiffres indicatifs de la quantité d'or et d'argent qu'il contient.

Art. 72. Les anciens fabricants d'ouvrages d'or et d'argent, et ceux qui voudront exercer cette profession, sont tenus de se

faire connaître au préfet du département et à la mairie du lieu où ils résident, et de faire sculpter dans ces deux administrations leur poinçon particulier avec leur nom sur une planche de cuivre à ce destinée. Le préfet veillera à ce que le même symbole ne soit pas employé par deux fabricants de son arrondissement.

Art. 73. Quiconque se borne au commerce d'orfèvrerie sans entreprendre la fabrication n'est tenu que de faire sa déclaration à la mairie et est dispensé d'avoir un poinçon.

Art. 74. Les fabricants et marchands d'or et d'argent ouvré ou non ouvré, auront, un mois, au plus tard, après la publication de la présente loi, un registre coté et paraphé *par le maire* sur lequel ils inscriront la nature, le nombre, le poids et le titre des matières et ouvrages d'or et d'argent qu'ils achèteront ou vendront avec les noms et demeures de ceux de qui ils les auront achetés (1).

(1) Voir la Déclaration du Roi à la page 21.

Art. 75. Ils ne pourront acheter que de personnes connues ou ayant des répondants à eux connus.

Art. 76. Ils seront tenus de représenter leur registre à l'autorité publique toutes les fois qu'ils en seront requis.

Art. 77. Ils porteront au bureau de garantie de l'arrondissement duquel ils dépendent leurs ouvrages pour y être essayés, titrés et marqués ou, s'il y a lieu, pour être simplement revêtus de l'une des empreintes des poinçons prescrites à la deuxième section du titre premier.

Art. 78. Ils mettront dans le lieu le plus apparent de leur magasin ou boutique un tableau énonçant les articles de la présente loi, relatifs aux titres et à la vente des ouvrages d'or et d'argent.

Art. 79. Ils remettront aux acheteurs des bordereaux énonciatifs de l'espèce du titre et du poids des ouvrages qu'ils leur auront vendus, et désignant si ce sont des ouvrages neufs ou vieux. Ces bordereaux préparés d'avance, et qui seront fournis au fabricant ou marchand par la régie des contributions

indirectes, auront dans tout le royaume le même formulaire qui sera imprimé. Le vendeur y inscrira à la main la désignation de l'ouvrage vendu, soit en or, soit en argent, son poids et son titre distingué par ces mots *premier*, *second* ou *troisième*, suivant la réalité ; il y mettra de plus le nom de la commune où se fera la vente avec la date et sa signature.

Art. 80. Les contrevenants à l'une des dispositions prescrites dans les huit articles précédents seront condamnés, pour la première fois, à une amende de 200 francs ; pour la seconde, à une amende de 500 francs avec affiche à leurs frais de la condamnation dans toute l'étendue du département ; la troisième fois l'amende sera de 1,000 francs, et le commerce de l'orfèvrerie leur sera interdit sous peine de confiscation de tous les objets de leur commerce.

Art. 81. Les articles 73, 74, 75, 76, 78, 79 et 80 sont applicables aux fabricants et marchands de galons, tissus, broderies et autres ouvrages en fil d'or ou d'argent. [Ceux qui vendront pour fin des ouvrages

en or ou en argent faux encourront, outre la restitution de droit à celui qu'ils auraient trompé, une amende qui sera de 200 francs pour la première fois, de 400 francs pour la seconde avec affiche de la condamnation aux frais du délinquant dans tout le département ; et la troisième fois de 1,000 francs avec interdiction de tout commerce d'or et d'argent.

Quiconque aura trompé l'acheteur sur le titre des matières d'or ou d'argent, sur la qualité d'une pièce fausse vendue pour fine, sur la nature de toute marchandise... sera puni de l'emprisonnement pendant trois mois au moins, un an au plus, et d'une amende qui ne pourra excéder le quart des restitutions des dommages-intérêts, ni être au-dessous de 50 francs. Les objets de délit ou leur valeur s'ils appartiennent encore au vendeur seront confisqués (art. 402 du Code pénal).]

Art. 86. Les joailliers ne sont pas tenus de porter aux bureaux de garantie les ouvrages montés en pierres fines ou fausses et en perles, ni ceux émaillés dans toutes les

parties, ou auxquels sont adaptés des cristaux ; mais ils auront un registre coté et paraphé *par le maire* comme celui des marchands et fabricants d'ouvrages d'or et d'argent, à l'effet d'y inscrire jour par jour les ventes et les achats qu'ils auront faits.

Art. 87. Ils seront tenus comme les fabricants et marchands orfèvres de donner aux acheteurs un bordereau qui sera également fourni par l'administration des contributions indirectes, et sur lequel ils décriront la nature et la forme de chaque ouvrage, ainsi que la qualité des pierres dont il sera composé, et qui sera daté et signé par eux.

Art. 88. La contravention aux deux articles précédents sera punie des mêmes peines portées en pareil cas contre les marchands orfèvres.

Art. 89. Il est aussi interdit aux joailliers de mêler dans les mêmes ouvrages des pierres fausses avec des fines sans le déclarer aux acheteurs, à peine de restituer la valeur qu'auraient eue les pierres si elles avaient été fines, et de payer en outre une amende de 300 francs ; l'amende sera tri-

ple la seconde fois, et la condamnation affichée dans tout le département aux frais du délinquant ; la troisième , il sera déclaré incapable d'exercer la joaillerie, et les effets composant son magasin seront confisqués.

Art. 90. Lorsqu'un orfèvre mourra, son poinçon sera remis dans l'espace de 50 jours après le décès au bureau de garantie de son arrondissement pour y être biffé de suite. Pendant ce temps le dépositaire du poinçon sera responsable de l'usage qui en serait fait comme le sont les fabricants en exercice.

Art. 91. Si un orfèvre ou fabricant quitte le commerce, il doit remettre son poinçon au bureau de garantie de son arrondissement pour y être biffé devant lui ; s'il veut s'abstenir pour plus de six mois, il déposera son poinçon au bureau de garantie et le contrôleur fera poinçonner les ouvrages fabriqués chez lui en son absence.

Art. 92. Les marchands d'ouvrages d'or et d'argent ambulants ou venant s'établir en foire sont tenus, à leur arrivée dans une commune, de se présenter à l'administration

municipale et de lui montrer les bordereaux des orfèvres qui leur auront vendu les ouvrages d'or et d'argent dont ils seront porteurs.

Art. 95. Quiconque veut plaquer ou doubler l'or et l'argent sur le cuivre ou sur tout autre métal, est tenu d'en faire la déclaration à la municipalité, à l'administration de son département et à celle des monnaies.

Art. 96. Il peut employer l'or et l'argent dans telles proportions qu'il le juge convenable.

Art. 97. Il est tenu de mettre sur chacun de ses ouvrages son poinçon particulier qui a dû être déterminé par l'administration des monnaies, ainsi qu'il est dit, art. 14 de la présente loi. Il ajoutera à l'empreinte de ce poinçon celle des chiffres indicatifs de la quantité d'or et d'argent contenue dans l'ouvrage, sur lequel il sera en outre empreint en toutes lettres le mot *doublé*.

Art. 98. Le fabricant de doublé transcrira jour par jour les ventes qu'il aura faites sur un registre coté et paraphé *par le maire*. Il lui sera fourni par l'administration des contributions indirectes des bordereaux

en blanc comme aux orfèvres et joailliers, et il sera tenu de remettre à chaque acheteur un de ces bordereaux daté et signé par lui, et rempli de la désignation de l'ouvrage, de son poids et de la quantité d'or et d'argent qui y est contenue.

Art. 99. En cas de contravention aux deux articles précédents, les ouvrages sur lesquels portera la contravention seront confisqués, et en outre le délinquant sera condamné à une amende qui sera, pour la première fois, de deux fois la valeur des objets confisqués, pour la seconde fois, du double de la première, avec affiche de la condamnation dans toute l'étendue du département aux frais du délinquant; enfin la troisième fois l'amende sera quadruple de la première, et le commerce, ainsi que la fabrication d'or et d'argent, seront interdits au délinquant, sous peine de confiscation de tous les objets de son commerce.

Art. 100. Le fabricant de doublé est assujetti comme les marchands orfèvres et sous les mêmes peines à n'acheter des matières ou ouvrages d'or et d'argent que

des personnes connues ou ayant des répondants à eux connus.

DECLARATION DU ROI DU 26 JANVIER 1749.

— *Art. 3.* Seront réputés ouvrages vieux tous ceux qui, après avoir été vendus à quelque personne que ce soit non orfèvre ni trafiquant, seront trouvés en possession d'un orfèvre ou trafiquant, même de celui qui en aurait fait la première vente, quoique lesdits ouvrages soient marqués du poinçon de décharge courant de notre fermier.

Art. 14. Enjoignons à tous orfèvres, joailliers, fournisseurs, merciers, graveurs travaillant et trafiquant des ouvrages d'or et d'argent de tenir des registres cotés et paraphés par l'un des officiers de l'élection, dans lesquels ils enregistreront jour par jour, par poids et espèce, la vaisselle et autres ouvrages vieux, suivant l'article 3, qu'ils achèteront pour leur compte ou pour les revendre; ceux qui leur seront portés pour les raccommoder, ou donnés en nantissement pour modèle ou dépôt, ou sous quelque autre prétexte que ce puisse être, et ce à l'instant que lesdits ouvrages leur

auront été apportés ou qu'ils les auront achetés ; seront aussi tenus de faire mention dans lesdits enregistrements de la nature et qualité des ouvrages et des armes qui y seront gravées, des noms et demeures des personnes à qui ils appartiennent sans qu'ils puissent travailler aux ouvrages qui leur auraient été apportés pour les raccommoder qu'ils ne les aient portés sur leurs registres, le tout à peine de confiscation et de 300 livres d'amende.

Art. 16. Seront tenus lesdits orfèvres et autres de rayer sur leurs registres les ouvrages qui y auraient été portés en exécution de l'article 14, à mesure qu'ils les rendront ; et où ils ne rendraient pas en même temps tous ceux contenus en un seul article, ils feront mention à la marge des pièces qu'ils auront rendues par espèce, poids et qualité, et représenteront aux commis de fermier, lors de leurs visites, le surplus des pièces restant entre leurs mains, ou indiqueront les ouvriers auxquels ils les auront données pour les raccommoder, le tout à peine de 400 livres d'amende.

Art. 17. Lesdits orfèvres et autres travaillant et trafiquant des ouvrages d'or et d'argent seront tenus de faire marquer et de payer les droits des ouvrages qu'ils achèteront pour leur compte, soit pour les revendre, soit pour leur usage particulier, et ce dans les vingt-quatre heures après qu'ils auront porté lesdits ouvrages sur leurs registres, ainsi qu'il est prescrit ci-dessus à l'égard des ouvrages qu'ils auront achetés et qui ne seront pas dans le cas d'être vendus, ou qu'ils ne voudraient pas vendre ou prendre pour leur compte, ils seront tenus de les rompre et briser dans l'instant, en sorte que lesdits ouvrages soient hors d'état de servir à aucun usage ; le tout à peine de confiscation et de 300 livres d'amende. »

3. — Poinçons. — Voici maintenant quels sont les poinçons de titre et de garantie pour Paris et les départements mis en usage le 10 mai 1838 en exécution de l'ordonnance royale du 7 avril de la même année.

— Or, *premier titre*, Paris et les départements, *une tête nue* (tête de médecin grec) :

octogone irrégulier portant le chiffre 1 devant le front.

Or, *second titre* Paris et les départements, *même tête* portant le chiffre 2 sous le menton ; ovale coupé.

Or, *troisième titre*, Paris et les départements, *même tête*, portant le chiffre 3 devant le nez, exagone irrégulier.

Or, *garantie*, *tête d'aigle* pour Paris, *tête de cheval* pour les départements. Pour les chaînes d'or dans toute la France (remarque) *tête de rhinocéros*.

Argent, *premier titre*, Paris et les départements, *tête de Minerve*, portant le chiffre 1 devant le front ; octogone irrégulier.

Argent, *second titre* Paris et les départements, *même tête*, portant le chiffre 2 sous le menton, ovale coupé.

Argent, *garantie*, *tête de sanglier* pour Paris, *crabe* pour les départements.

Or et argent étranger, Paris et les départements, *grand charançon* pour les grandes pièces, *petit charançon* pour les petites.

Or et argent, horlogerie importée pour Paris et les départements, *une chimère*.

Or et argent, Paris et les départements, grosse récense *tête de girafe*, petite récense *tête de dogue*.

4. Tous ces poinçons sont assez grands pour être parfaitement examinés avec une loupe ordinaire que tout marchand d'orfèvrerie possède. L'acheteur peut comparer ces poinçons avec les types gravés dans un tableau, dont chaque orfèvre ou marchand d'objets d'or et d'argent est obligé de conserver un exemplaire dans son magasin. Dans tous les cas la forme des poinçons *du titre* sont visibles à l'œil nu ; cela suffit pour être sûr de la qualité de la matière qu'on achète. Les calices, ostensoirs, ciboires et toutes les grandes pièces d'or et d'argent, doivent porter au moins deux poinçons, qui sont celui du fabricant et celui du titre. Sur les petits objets qui présentent des surfaces unies, on doit trouver le poinçon du fabricant et celui de garantie, ou ce dernier seulement. Si par hasard on rencontrait des objets non poinçonnés, on ne devrait pas les acheter, parce que *le titre* serait suspect ; mais ce cas ne pourrait arriver impunément

deux fois de suite : pourtant le cas est possible, puisque la loi l'a prévu. Il est donc prudent de vérifier l'existence des poinçons, particulièrement lorsqu'il s'agit de marchands ambulants qu'on ne connaît pas.

Il faut ajouter ici que le titre le plus employé par les orfèvres pour les objets ordinaires en or est le troisième : les deux autres sont pour les ouvrages de luxe.

5. On fait aussi des ouvrages avec des alliages d'or et d'argent : les orfèvres les emploient pour donner à l'or des couleurs différentes, et portent des noms différents, comme, d'*or vert d'eau*, d'*or vert de pré*, d'*électrum*. Le premier alliage contient pour 14 parties d'or fin, 10 parties d'argent, le second se compose de 3 parties d'or fin pour 1 d'argent, l'électrum de 4 parties d'or et 1 d'argent. L'alliage le plus usité dit simplement *or vert* est formé d'environ 7 parties d'or pour 3 d'argent.

L'*or rouge* est formé de 3 parties d'or fin pour 1 de cuivre. Il n'est pas permis de fabriquer des ouvrages entiers avec cet alliage, mais on l'emploie pour des médaillons

et des ornements sur des pièces montées, c'est-à-dire sur des pièces formées de différentes parties soudées ensemble.

L'*or jaune* est l'or fin dans toute sa pureté.

6. Le *vermeil* est tout simplement de l'argent doré. Aujourd'hui on ne dore plus à l'amalgame : toutes les dorures sur métal se font presque exclusivement à la galvanoplastie. L'épaisseur de la couche d'or dépend du temps que l'objet est resté dans le bain. Les dorures des vases sacrés sont généralement bien faites, parce qu'on a soin de prolonger la durée du temps d'immersion : mais le frottement au bout d'un certain nombre d'années finit par découvrir l'argent. Les coupes des calices, à cause du frottement réitéré qu'elles subissent tous les jours, blanchiraient très-vite si la couche d'or n'était pas plus forte que sur les autres parties. Lorsqu'on se trouvera dans la nécessité de faire redorer un calice, un ciboire ou un objet quelconque, il ne serait pas prudent de les mettre entre les mains des doreurs ambulants même lorsqu'ils présen-

tent des certificats, à moins que ces sortes d'écrits n'attestent que la dorure a été éprouvée et trouvée bonne. MM. les Curés ne devraient livrer des certificats qu'au bout d'un certain temps, lorsqu'ils se seront assurés que la dorure ne s'est tachée ni ternie, et qu'elle n'a pas changé de couleur. La dorure peut présenter aux premiers jours une assez belle apparence, et être pourtant fort mal faite. On fait une espèce de dorure qu'on appelle *soufflé or* : la couche d'or est si mince qu'on pourrait, pour ainsi dire, la faire disparaître en soufflant dessus. Cette dorure à la vérité n'est employée que pour la fausse bijouterie, mais on comprend aisément que tout en donnant à la couche d'or plus d'épaisseur que pour les objets dont nous venons de parler, on peut pourtant la faire très-légère. On ne peut juger de la bonté de la dorure qu'au bout d'un certain temps plus ou moins long, selon l'usage auquel les objets sont destinés.

CHAPITRE II.

SOINS A DONNER AUX VASES SACRÉS.

7. — Vases en or ou en vermeil. —

Si les vases sont précieux et qu'on en use rarement, avant de les renfermer dans leur fourreau ou étui, on doit les essuyer à sec avec une peau de daim, de buffle ou autre peau chamoisée. Dans cette opération, non seulement on ne doit employer aucune poudre, mais on doit proscrire toute espèce de linge. Quelque fin qu'il soit, le linge produit inmanquablement des stries qui altèrent la beauté de l'objet. Il est nécessaire de battre bien la peau ayant de s'en servir, afin de faire disparaître les grains de sable ou de poussière qui pourraient s'y être logés.

S'il s'agit d'un ostensoire qui a été exposé toute la journée, il suffira de l'épousseter avec précaution à l'aide d'un houssoir de plumes légères, après avoir bien secoué

le hounsoir lui-même, et essuyer ensuite avec la peau chamoisée les divers endroits qui ont été exposés au contact des mains.

8. On a introduit dans plusieurs églises l'usage de coucher l'ostensoir sur l'autel avant et après l'exposition : c'est un usage absurde qu'aucune rubrique n'autorise, et que le bon sens proscriit. En déposant ainsi un ostensorio de prix, on risque ou de faire sauter de son chaton quelque pierre, ou d'altérer les ciselures, ou de déformer le bosselage, et l'on est toujours sûr de le rayer plus ou moins. L'ostensoir doit être porté sur l'autel immédiatement avant le salut, et placé de profil, du côté de l'évangile près du tabernacle, en sorte que le peuple ne voie les rayons qu'au moment de l'exposition : après le salut on doit le remettre à la même place et dans la même position.

9. — **Vases ordinaires nouveaux.** — S'il s'agit de vases sacrés qui sont employés tous les jours, pour leur conserver leur première beauté, on doit tous les mois, au moins, les laver avec un peu d'eau de baryte. Voici comment vous ferez ce liquide :

Prenez un demi-verre d'eau, mettez-y, gros comme une noisette, du carbonate de baryte, qu'on appelle aussi *barytine* (1) ; délayez bien cette poudre qui doit être très-fine, trempez une petite éponge, et frottez légèrement tout l'objet, ayant soin de ne pas toucher à la coupe s'il s'agit d'un ciboire ou d'un calice. Lavez ensuite à grand'eau en frottant avec une éponge, la même, si vous voulez, qui vous a servi pour le premier lavage, mais après l'avoir rendue bien propre. Si vous avez plusieurs objets à purifier, employez plus d'eau et de barytine, en conservant les proportions indiquées : passez-les d'abord tous à la barytine, et lavez-les ensuite tous l'un après l'autre à l'eau ordinaire. Cela fait, enlevez l'humidité en

(1) La barytine ou carbonate de baryte est une substance blanche très-lourde : elle ne coûte pas plus de 60 centimes le kilogramme. Cependant des marchands ambulants depuis plusieurs années la vendent 3 francs le kilogramme sous le nom de poudre algérienne ou sous d'autres noms plus ou moins spécieux. Nous avertissons messieurs les curés et toutes les personnes chargées des soins du matériel du culte, de se tenir sur leurs gardes.

épongeant avec un linge bien propre et bien fin, que vous aurez soin de secouer avant de vous en servir. Si ce linge était vieux, il ne serait que meilleur. Lorsque les vases seront secs, vous les frotterez avec la peau chamoisée. Ces opérations ne demandent pas beaucoup de temps : cinq à six minutes suffisent pour un calice ordinaire.

Comme la peau chamoisée se salit par l'usage, nous indiquerons plus loin la manière de la rendre propre sans la mouiller.

10. — Vases tachés. — Si les vases sacrés ne sont pas purifiés de temps en temps de la manière que nous venons d'indiquer, ils se ternissent, et ils se couvrent plus ou moins de taches : dans ce cas, le lavage à la barytine dans les proportions susdites n'est plus suffisant.

Les taches peuvent être de trois sortes :
1° Elles peuvent être produites par la poussière, l'humidité de l'atmosphère et la sueur des mains. 2° Elles peuvent être le résultat de la décomposition de l'acide sulfhydrique par l'argent. 3° Elles peuvent provenir d'un peu de mercure resté dans la dorure.

Le premier genre de taches se produit inmanquablement sur tous les objets qui sont d'un usage fréquent. L'humidité de l'atmosphère, la sueur des mains et la poussière s'insinuent dans les ciselures, font perdre à l'objet son premier lustre et le rendent à la longue plus ou moins crasseux.

Le second genre provient de l'acide sulfhydrique qui est une combinaison de soufre et d'hydrogène. L'argent, comme la plupart des métaux, décompose facilement cet acide en s'emparant du soufre, lequel fait avec le métal un sulfure. Lorsque vous observerez sur les objets en vermeil ou en argent des taches plus ou moins larges d'un aspect cuivré-sale de diverses nuances, sachez qu'elles sont précisément dues au sulfure d'argent. Ces taches se forment plus facilement sur les objets en cuivre argenté.

11. Ces deux genres de taches disparaissent en frottant l'objet avec une éponge humide qu'on a saupoudrée de barytine très-fine. On frotte plus ou moins, selon qu'il est nécessaire pour les faire disparaître. Si les taches étaient trop adhérentes,

il serait nécessaire de se servir d'une brosse à la place de l'éponge, et de frotter de la même manière avec de la barytine ; mais nous conseillons de ne recourir à la brosse que lorsque les essais à l'éponge ont été infructueux. La brosse raye plus ou moins profondément l'argent ; s'il était possible, il ne faudrait jamais l'employer. L'éponge elle-même doit être souple, et, malgré cela, elle laisse des traces sensibles de son passage : elle aussi produit des raies, à la vérité moins visibles, mais qui, si l'on multipliait les frottements, altèreraient sensiblement toute la surface. C'est pourquoi, une fois que le vase sacré aura été nettoyé, on doit avoir soin de l'entretenir propre en le lavant de la même manière que les objets neufs.

Les eaux de savon et de lessive sont bonnes aussi pour enlever les taches : l'on pourra s'en servir en l'absence de la substance que nous avons indiquée. Nous préférons la barytine, parce qu'elle coûte fort peu, parce qu'elle ne demande aucune préparation préalable, et enfin, parce que certaines taches s'enlèvent plus

facilement qu'avec l'eau de savon ou de lessive.

12. On peut, dans certains cas, substituer à la barytine le carbonate de potasse. Il serait même mieux d'employer cette dernière substance surtout pour les taches n° 2. Pour chaque verre d'eau, employez gros comme une noix de carbonate de potasse. Attendez que cette substance soit délayée : frottez ensuite avec une éponge imbibée du liquide, et faites les mêmes opérations qui sont indiquées après le nettoyage à la barytine. Pour les objets tachés, il faudrait doubler la dose de la potasse.

Inutile de vous prévenir que ces frottements ne doivent jamais être employés pour le nettoyage des objets en or, qui se purifient par une méthode plus simple que nous allons indiquer.

13. Nous avons dit que dans la composition des objets d'or entre une proportion plus ou moins grande de cuivre : les vases sacrés, s'ils ne sont pas soignés, se ternissent d'autant plus promptement que le titre est plus bas. Cela provient de l'oxydation

ou sulfuration du cuivre de la surface. Voici la méthode pour le faire disparaître.

Faites dissoudre dans un litre d'eau 75 grammes de sel ammoniac, et faites-y bouillir dans un vase de terre les objets en or : après cette opération, l'or reprend toute sa beauté. Tout le cuivre de la surface a disparu, et le métal précieux a pris l'éclat qu'il a lorsqu'il est sans alliage. Cette méthode peut être employée pour les objets les plus délicats, même en filigrane, pourvu qu'ils ne soient pas émaillés ni montés en pierres, et qu'ils ne contiennent pas d'argent : ce métal se ternit au lieu de se nettoyer. L'or fait avec alliage d'argent doit être purifié par la méthode que nous indiquons plus loin pour l'argent (n° 17, 19 ou 20).

14. — Coupes. — Les coupes des calices ou des ciboires ne doivent point être soumises à des opérations de cette nature : on doit se contenter de renverser la coupe sur un linge propre et d'en laver l'extérieur à l'aide d'une éponge humectée avec de l'eau tiède.

15. (3°) Il y a un troisième genre de taches qui pourront disparaître un peu par le

frottement à la barytine à l'aide d'une brosse, mais qui ne tarderont pas à revenir. Ces taches se manifestent sur des objets en vermeil ou en cuivre doré : elles proviennent d'un peu de mercure resté dans la dorure, et qui ne peut disparaître complètement que par le feu. Comme aujourd'hui on n'emploie presque plus la dorure à l'amalgame, le mercure provient de l'azotate de mercure dont les pièces ont été recouvertes avant la dorure. Cette substance disparaît de la pièce si le temps d'immersion dans le bain d'or a été assez prolongé : la présence des taches en question vous avertit donc que la quantité d'or employée pour la dorure est insuffisante ; et cela par fraude ou par maladresse de l'ouvrier. Le seul moyen à prendre est de mettre le vase sacré entre les mains d'un orfèvre habile et consciencieux et de le faire redorer à neuf.

16. Les chandeliers, bénitiers, goupillons et autres objets en argent, ainsi que les navettes et les encensoirs de la même matière, devraient être plusieurs fois dans l'année lavés à la potasse simple avec une

éponge ou bien à la barytine : la brosse ne devrait être employée que dans le cas où l'éponge est insuffisante. Si sur la partie mobile de l'encensoir se trouvait adhérer de l'encens à demi-brûlé, ce qui a lieu lorsqu'on met sur le feu trop de cette matière, il faudrait commencer par faire disparaître cet encens à l'aide d'un tampon de flanelle trempé dans l'alcool ou dans l'essence de térébenthine.

Pour tous les objets dont nous avons parlé jusqu'ici, éviter l'emploi du tripoli, de la pierre ponce ou d'autre poudre, et surtout ne jamais les employer à sec : ces poudres rayent plus ou moins, selon qu'elles sont plus ou moins grossières, et ne nettoient pas mieux que les substances que nous avons proposées.

17. Je veux indiquer ici une manière de nettoyer parfaitement les objets en argent sans produire sur eux aucun frottement. Si l'argent était sans alliage, il ne s'altérerait pas par la simple action de l'air, car l'oxygène, soit sec, soit humide, est sans action sur lui ; mais comme dans tous les ouvra-

ges d'art il est allié au cuivre, qui dans un air humide est attaqué par l'oxygène, ces objets se ternissent par cette raison d'autant plus vite que leur titre est plus bas. Il faut donc chercher, comme nous l'avons fait pour l'or, une méthode facile pour faire disparaître le cuivre et obtenir une surface sans alliage.

Voici comment vous devez opérer : Allumez dans un large réchaud un bon feu de charbon de bois, sur lequel vous placerez un gril aussi près que possible de la braise, sans pourtant que celle-ci sorte hors du gril (1). Pendant que le feu s'allume, préparez deux terrines capables de contenir autant d'eau qu'il en faut pour couvrir l'objet que vous voulez nettoyer. Une de ces terrines doit contenir de l'eau acidulée à l'acide sulfurique, appelé communément dans le commerce huile de vitriol (2 d'a-

(1) La braise ne doit pas sortir du gril, car, si l'objet était petit et délicat, mis en contact trop immédiat avec la flamme, il risquerait d'atteindre le point de fusion du métal, qui correspond environ à 1000 degrés centigrades.

cide environ pour 100 d'eau), l'autre doit être remplie d'eau ordinaire. Lorsque le feu est bien allumé, mettez sur le grill l'objet que vous voulez rendre propre; laissez-le bien griller jusqu'à ce que la surface soit complètement devenue rougeâtre ou mieux noire. Ces deux nuances sont dues, la première au protoxyde de cuivre, la seconde au bioxyde. Lorsque vous jugerez que la pièce est assez uniformément oxydée, retirez-la du feu, attendez quelques secondes (plus ou moins, selon son épaisseur), et jetez-la ensuite dans l'eau acidulée, qui enlève à l'instant de la surface tout l'oxyde du cuivre, et la laisse d'un blanc mat ravissant. Quelques secondes après l'immersion dans ce bain, on doit porter la pièce dans l'eau, la laver avec soin et l'essuyer ensuite avec un linge fin et propre.

Si la pièce ne s'est pas entièrement dépouillée de son oxyde, il faut recommencer l'opération; mais on doit se garder de la remettre sur le feu avant de l'avoir purgée de l'acide: il ne serait plus possible de la net-

toyer avec la même méthode; et l'on doit avoir soin de la plonger dans l'acide moins chaude. Car si l'opération n'a pas d'abord réussi, c'est précisément parce qu'elle a été plongée trop chaude dans le bain. Hâtons-nous d'ajouter, cependant, que si l'on a gardé les proportions d'eau et d'acide que nous avons indiquées, on doit plonger les pièces dans le liquide en les sortant du feu, pourvu qu'elles ne soient pas rouges. En général, la température de l'objet doit être d'autant plus basse qu'on a augmenté la dose de l'acide.

Si l'objet était tachée par du sulfure d'argent, le feu est encore le meilleur moyen de le nettoyer: le soufre s'en sépare, et laisse l'argent en liberté. Si l'on ne veut pas conserver l'objet mat, on peut le frotter avec une brosse et du blanc d'Espagne bien fin en pâte délayée dans l'eau. On lave ensuite à grand'eau et on sèche.

18. Cette méthode ne doit pas être employée indistinctement sur tous les objets en argent, mais seulement sur ceux qui

seraient trop noirs. Ce n'est pas que la méthode ne puisse être appliquée à toute espèce de travail de ce métal ; mais plus l'objet est délicat, plus il faut d'attention et de soin pour ne pas les détériorer.

La première fois que vous voudrez essayer ce procédé, vous ferez bien de faire d'abord l'expérience sur une pièce de monnaie d'un franc ou de cinquante centimes. Si l'essai vous réussit sur la monnaie, vous pouvez opérer sur un objet plus grand. Quant aux vases sacrés, ils peuvent aussi être nettoyés par cette méthode ; mais nous conseillons de ne point en faire l'essai, parce qu'on risquerait de ne pas réussir ; d'autant plus que pour ces sortes d'objets il y a des précautions à prendre que nous ne pourrions exposer dans ce livre.

19. Voici une autre méthode presque toujours préférable à la précédente, surtout lorsqu'il s'agit d'objets délicats : elle est aussi plus facile à exécuter et ne demande aucune adresse de la part de l'opérateur. Prenez :

Crème de tartre en poudre..	30	grammes.
Sel marin.....	10	—
Alun pulvérisé.....	15	—
Eau.....	500	—

Faites bouillir ce liquide, dans lequel vous jetterez l'argenterie que vous retirerez très-propre en peu de temps. Vous la laverez ensuite à grand'eau, vous l'épongerez avec un linge fin, et la frotterez enfin légèrement avec une peau chamoisée.

20. Employez de préférence la méthode suivante non seulement pour les objets en argent, mais aussi pour les objets en or. Cette méthode consiste tout simplement à plonger l'objet dans l'eau acidulée d'acide sulfurique (2 1/2 environ d'acide pour 100 d'eau) et à chauffer l'eau dans un vase non vernissé à peu près à la température de l'ébullition. On examine ensuite l'objet en le lavant avec de l'eau ordinaire et le frottant au besoin avec un linge fin mouillé. Lorsqu'on le jugera assez propre on doit le laver à grand'eau pour faire disparaître toute trace d'acide, l'éponger ensuite avec

un linge fin et le frotter avec une peau chamoisée.

21. — Objets en cuivre ou en laiton.
 Pour les objets en cuivre, en laiton ou autre métal dorés, plaqués, doublés, ou simplement argentés, il faut éviter le frottement avec des poudres, surtout à sec, à l'aide de brosses ou de tampons : on ne pourrait répéter cette opération deux ou trois fois sans faire disparaître en plusieurs endroits la mince couche du métal précieux. On doit donc se contenter de laver ces objets avec de la potasse délayée dans l'eau de la manière indiquée plus haut, en frottant avec une éponge, et ensuite enlever la potasse par des lavages réitérés à grand'eau. On peut aussi avec avantage employer l'une ou l'autre des trois méthodes qui précèdent. Ces méthodes sont même préférables dans le plus grand nombre de cas.

22. En Allemagne, on fait usage depuis longtemps de l'orfèvrerie en *maillechort* (alliage de nickel, de zinc et de cuivre) au lieu de l'orfèvrerie en plaqué. MM. Christophe et C^{ie}, propriétaires des brevets de

MM. Ruolz et Elkington, essayèrent d'importer cet alliage en France, afin de l'argenter par des procédés électro-chimiques. Sa teinte blanche lui assurait un grand avantage sur le laiton et sur le cuivre rouge, dont la couleur apparaît désagréablement par suite de l'usure. Les Anglais emploient le nickel pour faire l'argenterie, non-seulement à bas titre, mais surtout à faux titre, en mettant à profit cette observation ; qu'un alliage à parties égales d'argent et de nickel ressort au même titre pour les essais ordinaires des bijoutiers qu'un alliage d'argent et de cuivre contenant 16 parties de ce dernier métal pour 13 parties d'argent. Cette propriété du nickel l'a fait généralement adopter en Angleterre pour la fabrication de la vaisselle de table ; ce qui a fait tellement augmenter le prix de ce métal qu'on a dû renoncer en France à la fabrication des alliages au nickel.

Cependant, comme on pourrait trouver encore de petits objets en maillechort, nous croyons nécessaire d'avertir qu'il faut éviter de mettre cet alliage en contact avec du

vinaigre qui le noircirait. Le vinaigre, d'ailleurs, ne doit jamais être employé pour le nettoyage des métaux, quels qu'ils soient, parce qu'il ne produit pas le résultat qu'on se propose : souvent il en produit un contraire. Le maillechort dit aussi *pacfon* et *melchior*, s'il n'est pas argenté, se nettoie à la barytine ou à la potasse en frottant plus ou moins fortement avec une éponge. S'il est argenté, il faut le traiter comme les objets de cuivre ou de laiton argentés.

23. Pour le nettoyage du laiton et du cuivre, vous pouvez vous servir de la brosse trempée dans une pâte légère de barytine : la potasse dissoute dans l'eau à dix pour cent environ enlève parfaitement toute la crasse, mais non pas toute espèce de taches. Si les objets étaient très-maculés, on pourrait, sans doute, recourir au tripoli ou au rouge d'Angleterre, mais on doit employer ces poudres très-fines, et toujours humides, à l'aide d'un tampon de laine trempé dans l'eau ou dans l'huile.

24. Cependant ce dernier procédé ne devrait être pratiqué que pour les objets

unis et de peu de valeur. Pour les objets sculptés ou ciselés, bien loin d'être avantageux, il est nuisible. La crasse reste plus ou moins dans les ciselures, et les reliefs s'usent plus ou moins.

Dans tous les cas, évitez l'emploi des acides azotique ou chlorhydrique, soit mêlés avec des poudres, soit simplement additionnés d'eau : ces deux acides attaquent promptement le métal et détériorent les objets pour toujours.

On doit aussi s'abstenir de les frotter avec des instruments en fer ou en autre métal pour enlever les taches, quelle que soit leur nature.

25. Nous allons indiquer la meilleure méthode pour donner aux objets en cuivre ou en laiton tout l'éclat dont ils sont capables.

D'abord, sont-ils tachés de cire ou de stéarine ? Plongez-les dans l'eau très-chaude : toutes ces taches disparaîtront par la fusion de ces matières, moins la tache de vert-de-gris que laisse la stéarine et les mauvaises cires. Mais on peut tout faire



disparaître en plaçant l'objet sur un fourneau : la cire coule et le vert-de-gris s'enlève à l'aide d'un linge presque sans frottement.

Cela fait, prenez un vase de terre non vernissé capable de contenir l'objet (si celui-ci peut se dévisser en plusieurs pièces, il ne se nettoiera que mieux) : mettez dans ce vase l'eau nécessaire aiguisée d'acide sulfurique (4 d'acide pour 100 d'eau), agitez un peu avec un morceau de bois, et déposez-y les pièces à nettoyer. Si vous voulez expédier vite votre opération, chauffez le liquide jusqu'à l'ébullition : enlevez ensuite une des pièces avec un morceau de bois, frottez-la avec une brosse un peu forte ; toute la crasse se détachera facilement. Lavez ensuite à grand'eau, et faites sécher dans la sciure de bois bien chaude : faites les mêmes opérations pour les autres pièces.

Si vous n'êtes pas pressé, vous pouvez opérer à froid ; laissant les pièces dans l'eau acidulée trois ou quatre heures, brossez ensuite et faites les autres opérations. Le laiton est un alliage de zinc et de cuivre :

le zinc est attaqué par l'acide sulfurique, et l'objet se détériorerait s'il était laissé trop longtemps dans le bain : on doit donc surveiller l'opération, pour ne pas dépasser le temps nécessaire.

26. Nous venons de décrire le *déochage* : nous allons indiquer une seconde opération nécessaire pour donner aux pièces leur dernier lustre : cette opération s'appelle le *décapage*. On décape en trempant l'objet dans de l'acide azotique (eau forte) étendu d'un peu d'eau. On doit l'y laisser jusqu'à ce que l'acide ait bien mordu (quelques secondes suffiront), et le passer ensuite, sans perte de temps, dans un mélange composé de

40 parties	d'acide sulfurique à 60°
40 —	d'acide azotique à 36°
1/2 —	de sel de cuisine.
1/2 —	de suie de cheminée.

Cette solution doit être préparée 24 heures à l'avance dans un vase en verre ou en terre non vernissée. L'objet qu'on y trempe n'est bien décapé que lorsqu'il présentera une surface d'un beau rouge sans

tache s'il est en cuivre, et une belle couleur d'or uniforme si la pièce est en laiton. Lorsque vous croirez quel'objet est décapé, passez-le sans retard dans l'eau ordinaire plusieurs fois, en sorte qu'il ne reste sur l'objet aucune trace d'acide, et faites sécher dans de la sciure de bois bien chaude (1). Si l'on veut conserver aux pièces ainsi nettoyées toute leur beauté, il est indispensable de les vernir. (Voir articles *vernir*).

27. — Objets en étain, en fer-blanc et en fer. — L'étain à l'état de pureté ne s'altère pas sensiblement à l'air à la température ordinaire ; mais celui du commerce

(1) Dans cette opération comme dans toutes les autres où l'on emploie les acides, on doit prendre des précautions pour éviter les taches sur les habits, qui en seraient brûlés si l'acide n'était vite neutralisé. On doit aussi éviter de toucher aux acides directement avec les mains, car ces liquides désorganisent et détruisent toutes les substances animales et végétales. L'acide azotique en outre teint la peau en jaune foncé. Ces taches s'enlèvent en frottant les doigts avec une pierre ponce et de l'eau : sans cela, elles ne disparaissent qu'au bout de quelques jours avec la peau qui se détache sans douleur. On peut aussi les enlever en trempant les doigts dans une solution d'un sel de soude ou de potasse ou dans de l'ammoniaque (alkali volatil) : dans cette opéra-

se salit plus ou moins vite, parce qu'il contient de petites quantités d'arsenic et de quelques autres métaux oxydables. L'étain ouvré contient du plomb en proportions différentes : c'est ce qui lui donne cette apparence désagréable qu'on peut bien lui faire perdre un instant, mais qu'il ne tarde pas à reprendre. Les objets en fer-blanc comme ceux en étain s'oxydent très-vite : tous les soins que vous pourrez apporter pour leur conserver leur première blancheur seront inutiles. On peut les frotter à sec avec un linge fin saupoudré légèrement de barytine

tion la couleur se fonce davantage, mais en faisant réagir sur ces taches quelques gouttes d'acide chlorhydrique, la peau reprend sa couleur naturelle.

On neutralise l'effet des acides sur les tissus avec de l'ammoniaque liquide. L'acide sulfurique, qui produit des taches couleur pourpre sur les habits noirs, disparaît comme par enchantement avec quelques gouttes de cette substance. On fait aussi disparaître des étoffes les taches des acides en les lavant avec une dissolution de carbonate de soude ou de potasse : on laisse ensuite sécher et on lave à grand'eau pour dissoudre le nouveau sel qui s'est produit sur le tissu. Quelle que soit la méthode qu'on emploie, il ne faut pas donner à l'acide le temps de brûler l'étoffe ou de détruire les couleurs ; car alors on n'obtiendrait aucun heureux résultat.

très-fine : ce frottement doit cependant être léger ; car plus on frotera, plus le linge deviendra noir sans aucun avantage pour le métal. Le fer-blanc finit même par devenir terne par le frottement : la mince couche d'étain qui le recouvre disparaît par un frottement réitéré. Les ferblantiers nettoient les ustensiles en fer-blanc et en étain avec la poudre fine de blanc d'Espagne : ils l'emploient à sec comme nous venons de le dire pour la barytine. Les deux substances sont également bonnes.

28. Le fer se nettoie avec de la poussière de charbon ou avec du papier d'émeri. La poussière de charbon et l'émeri doivent être d'autant plus fins, que les objets sont moins oxydés. On doit conserver les objets en fer à l'abri de l'humidité : on sait que ce métal s'oxyde ou se rouille facilement dans un air humide. Le moule destiné à la fabrication des hosties se conserve en laissant entre les deux plaques une feuille de papier légèrement humectée de bonne huile d'olive.

CHAPITRE III.

ÉTOFFES.

29. — Draperies d'or et d'argent. —

On fabrique en France trois espèces de tissus d'or, tissus *fin*, *mi-fin*, *faux*. Aucun de ces tissus n'est en or : il n'existe pas dans le commerce des draperies tissées ou brodées avec ce métal. Le tissu fin est de l'argent doré, le mi-fin est du cuivre doré, le faux c'est tout simplement du cuivre.

Il est on ne plus facile de les distinguer. Les orfèvres, pour essayer les alliages d'or, se servent de la pierre de touche : ils frottent l'objet à essayer sur *le même point* en deux ou trois endroits différents de cette pierre. Le métal y ayant laissé des traces couleur d'or, l'essayeur fait tomber sur chacune une goutte d'acide azotique : si elles sont réellement en or, les marques restées sur la pierre ne changent pas de

couleur ; dans le cas contraire, elles disparaissent presque instantanément. Si l'objet est doré, le premier trait reste plus ou moins, le second disparaît entièrement ou en grande partie. Ce procédé est bien simple : tout le monde est à même de le mettre en pratique.

30. Mais qu'est-ce que la pierre de touche ? nous dira-t-on. Est-il facile de se la procurer ? La pierre de touche est un quartz lydien d'un très-beau noir, pierre très-dure et que les acides n'attaquent pas. Il n'est cependant pas facile de se la procurer : la généralité des orfèvres ne la connaissent même pas. Ils se servent d'une autre pierre qu'ils appellent aussi pierre de touche, mais qui est simplement du basalte : les meilleurs basaltes viennent de Saxe, de Bohême et de Silésie. La vraie pierre de touche n'est donc pas indispensable : il n'est même pas nécessaire d'avoir un basalte.

Prenez un morceau de silex, un caillou, une pierre quelconque, pourvu qu'elle soit assez dure et qu'elle ne soit pas attaquée

par les acides, frottez sur cette pierre un coin du galon ou de l'étoffe de la manière indiquée plus haut ; si l'endroit frotté de l'étoffe ou du galon devient blanc, c'est de l'argent, et par conséquent c'est du tissu fin ; s'il devient rouge, c'est du *mi-fin* ou du *faux*.

31. Pour vous assurer, dans le second cas, à quelle des deux catégories le tissu appartient, vous n'avez qu'à faire réagir l'acide azotique sur les traits restés sur la pierre. Si l'acide enlève tout, le tissu est *faux* ; si des traces d'or restent dans l'un des traits, le tissu est *mi-fin*.

32. Voici un autre moyen beaucoup plus expéditif qui vous dispensera de l'acide azotique : Prenez une pierre à fusil, frottez comme il a été dit plus haut, et présentez successivement aux traits métalliques restés sur la pierre de touche la flamme de quatre ou cinq allumettes bien soufrées. Si le métal frotté n'est pas de l'or, les traces se ternissent de suite, et si vous répétez l'expérience, elles disparaissent entièrement. J'ai dit que les allumettes doivent être bien

soufrées, car c'est le soufre qui agit ici comme réactif : il faut donc se hâter de présenter l'allumette à l'instant où elle vient d'être allumée. Si la pierre à fusil était noire, les traits métalliques se verraient mieux.

33. Quant aux draperies d'argent, elles sont de deux sortes, *argent fin* et *cuivre argenté*. Il est très-facile de les distinguer l'une de l'autre : il suffit de les voir. L'argenté n'a jamais la beauté de l'argent ; mais le frottement sur votre pierre de touche vous enlèvera tous les doutes. Dans le cas d'un faux argent, le métal de l'étoffe paraît rouge à l'endroit frotté.

34. — Étoffes en soie. — Lyon, Nîmes, Avignon, Paris, Saint-Etienne et Reims sont les principales villes de France où l'on fabrique les tissus de soie unis, comme taffetas, foulards, crêpes, florences, satins, rubans, etc., et des étoffes façonnées mélangées avec l'or, l'argent, le coton, la laine, le duvet de cygne, etc. Chacune de ces espèces de tissus peut présenter des degrés différents de beauté et de perfection dans

son genre selon les qualités de la soie employée et selon les fabriques où ces tissus ont été confectionnés. Il n'est donc pas aisé de donner des indications sûres pour éclairer l'acheteur. Voici cependant quelques détails.

La beauté et la force de la soie diffèrent d'après l'espèce du bombyx qui la produit et d'après le pays où a été fait l'élevage des vers à soie. Tous les cocons d'une même récolte provenant d'une même espèce de vers ne donnent pas non plus la même qualité. Les cocons sont des pelotes d'un fil glutineux qui se dévident facilement après avoir fait dissoudre ce gluten à l'eau bouillante. Dans l'opération du *dévidage* il reste toujours un déchet qui forme ce qu'on appelle la *bourre* de soie. On appelle aussi bourre de soie le produit des cocons dont la phalène est sortie pour déposer les œufs nécessaires à la reproduction. La soie de ces cocons ne saurait être lavée, parce que le trou que le papillon a fait pour en sortir a coupé tous les brins. Ces cocons sont cardés, et la soie ensuite est filée ainsi que l'autre bourre comme se file la laine peignée.

35. Les tissus de bourre de soie sans apprêt sont floches, sans corps, et présentent toute la surface couverte d'une espèce de duvet irrégulier plus ou moins long ; mais avec l'apprêt, cette soie peut présenter aux gens inexpérimentés une assez bonne apparence. Regardé attentivement, ce tissu révèle de suite l'irrégularité de sa surface : on voit ce duvet la couvrir en tous sens, surtout si on a pris la précaution de chiffonner légèrement le coin qu'on examine.

36. La bonne soie, regardée par transparence, doit présenter un tissu compacte. Elle est d'autant meilleure, que le tissu est plus serré et plus pesant. Une personne exercée n'a besoin que de toucher la soie pour juger de sa valeur. Nous n'en dirons pas davantage. MM. les Curés, à moins d'être eux-mêmes bons connaisseurs, ou de se fournir chez des marchands dont ils connaissent la probité, devraient se faire accompagner par des personnes entendues dans cette matière.

37. — Fil et coton. — Tout le linge destiné au service direct de l'autel, comme

corporaux, purificateurs, pales, nappes, aubes et amicts, doit être en fil, non en coton. On connaît aisément ces deux genres de tissus. Le coton a du duvet que le fil n'a point. Il suffira d'enlever l'apprêt du coin de la pièce de toile, en le frottant un peu entre ses doigts, pour que le coton se révèle, pour ainsi dire, comme de lui-même.

38. S'il vous restait des doutes, coupez une petite parcelle de tissu, mettez-la dans quelques gouttes d'acide sulfurique. Le fil noircit et finit par être carbonisé par l'acide, tandis que le coton reste blanc, bien qu'il soit aussi désorganisé par l'acide. Cet essai vous révélera si le tissu est en pur fil, ou s'il est mélangé avec du coton. On fait aujourd'hui des toiles dont la chaîne est de coton et la trame de fil (la chaîne est la partie tendue sur le métier, la trame est le fil apporté par la navette) : sans l'aide de l'acide sulfurique, on risque de prendre ce tissu pour du fil pur. Si donc vous soupçonnez que ce tissu soit composé de ces deux matières, défaites la parcelle que vous

avez coupée, et essayez séparément la chaîne et la trame.

39. — Laine. — Il n'y a personne, croyons-nous, qui puisse confondre les tissus de laine avec un tissu d'autre matière ; mais on pourrait prendre pour de la laine pure une étoffe faite avec un mélange de cette matière et de coton. Pour s'assurer si l'étoffe est entièrement en laine, on en coupe un petit morceau, et on le défait. On brûle ensuite séparément la chaîne et la trame. La laine dégage une odeur de corne bien prononcée, et produit un résidu spongieux caractéristique. En d'autres termes, le résultat de la combustion de la laine ne diffère nullement de celui des cheveux brûlés, qu'on ne peut pas confondre avec le résultat de la combustion des matières végétales.

40. — Conservation des Draperies.

La première précaution à prendre pour la conservation des ornements sacrés et du linge, est de ne pas les enfermer dans des lieux humides. La sacristie doit être bien aérée, bien éclairée et bien exposée : la

meilleure exposition est celle qui a des croisées au midi. Plusieurs fois dans l'année, pendant la belle saison, on ouvrira les armoires, les tiroirs, les fenêtres, etc. ; on aura soin de déplier les ornements et les linges, afin que l'air et la chaleur du soleil pénètrent partout et enlèvent l'humidité qui pourrait s'y trouver.

41. Les tapis, tentures et draps mortuaires ont surtout besoin de cette précaution, parce qu'ils sont plus exposés à recevoir l'humidité. Les draps mortuaires particulièrement devraient rester exposés au soleil, dans un endroit convenable (non pas dans les sacristies), beaucoup plus souvent.

42. Les chasubles et autres ornements doivent être enfermés, étendus sur toute leur longueur, dans des armoires ou des tiroirs à coulisse qui auront le fond garni de papier ou d'une toile convenable. Les ornements d'un certain prix demandent beaucoup de soin. On mettra entre les deux faces des ornements de larges feuilles de papier-soie : on empêchera ainsi le frotte-

ment des broderies et des galons. Cette précaution est d'autant plus nécessaire que les broderies sont plus saillantes. Les draperies tissues en lames métalliques se dégraderaient très-vite si on n'interposait pas, entre les diverses parties qui se superposent, une étoffe souple ou du papier de soie. Lorsqu'on plie les ornements précieux, tissés ou brodés avec des métaux, on doit se garder de passer la main sur les plis pour les rabattre ; ces plis resteraient dans le métal, qui, à la longue, finit par couper la soie comme le ferait un rasoir : cela arrive surtout dans les tissus à lames.

43. On doit éviter de déposer sur les ornements sacrés quoi que ce soit qui puisse les salir ou les déchirer. On doit plus particulièrement se garder d'y déposer les barrettes qui les maculeraient inmanquablement. Qu'on essaie de poser sur une feuille de papier blanc une barrette, on verra qu'après un temps plus ou moins long, selon le divers état de service de la barrette elle-même, il se sera formé un cercle huileux désagréable : or, la soie se salit

beaucoup plus facilement que le papier. Lorsque la soie est en couleur, cette tache ne se révèle qu'au bout de quelque temps par la poussière qu'elle retient ; mais sur la soie blanche elle ne tarde pas à paraître. Par la même raison, lorsque le prêtre en revenant de l'autel ou en y allant est obligé de se découvrir devant le Saint-Sacrement exposé, il ne doit pas poser la barrette sur le calice, mais il doit prendre la corne antérieure avec le pouce, l'index et le médus, et laisser tomber la main ainsi à demi-fermée sur la bourse.

44. Les insectes font souvent des ravages en s'introduisant dans les ornements, particulièrement dans les tissus en laine. Un moyen de les en éloigner, c'est d'envelopper d'un drap fraîchement lessivé les objets qu'on veut préserver de leurs atteintes. Un autre moyen plus facile à pratiquer pour les ornements d'église, est de mettre quelques clous de girofle dans les quatre coins du tiroir où les ornements sont enfermés. Le camphre produit le même résultat, mais cette substance répand une

odeur trop forte, et on ne doit jamais l'employer pour les ornements sacrés. En outre, le camphre se volatilise en peu de temps et demande par conséquent à être souvent renouvelé. Au reste, au girofle on peut substituer la cannelle, la lavande, ou une gousse de vanille, etc. Mais si on emploie cette dernière substance, il faut se bien garder de la mettre en contact avec les ornements sacrés, car, surtout si la gousse était entamée, ceux-ci seraient tachés par des gouttes d'huile essentielle qui se dégage par la chaleur.

45. Si la sacristie est mal éclairée, elle est naturellement humide ; il est alors nécessaire pendant l'hiver d'y allumer un poêle : les cheminées ordinaires donnent beaucoup moins de chaleur que les poêles avec la même quantité de bois. On devrait de temps en temps chauffer ces poêles beaucoup plus qu'à l'ordinaire, et faire les opérations que nous avons indiquées plus haut pour les beaux jours de l'été : bien entendu qu'on doit laisser les fenêtres fermées.

CHAPITRE IV.

AUTEL.

46. La plus grande propreté doit régner sur toutes les parties de l'autel. De temps en temps, surtout après qu'on aura balayé l'église, on doit avoir soin de faire disparaître toute la poussière qui pourrait s'y être déposée. On époussette les fleurs artificielles, les statues, de quelque matières qu'elles soient, et toutes les sculptures délicates, à l'aide d'un soufflet : par ce moyen on ne risque pas de les dégrader. Pour les nappes, chandeliers, gradins, etc., on fait usage d'un plumeau.

47. — **Nappes.** — Lorsqu'on remarquera sur les nappes des taches de cire ou d'une nature quelconque, on s'empressera de les faire disparaître. Dans le cas où cela n'est pas possible, on doit changer la nappe, et ne jamais célébrer les saints mys-

tères sur des autels recouverts avec du linge maculé ou malpropre. A l'exception du temps consacré aux cérémonies religieuses et des jours de grandes solennités, la nappe devrait rester recouverte d'un tapis convenable qui peut être en couleur, pourvu qu'il ne soit pas noir.

48. — Corporaux. — Les corporaux doivent être encore plus propres que les nappes ; on en comprend aisément la raison. On ne devrait en aucune circonstance se permettre de faire usage d'un corporal tant soit peu taché, à moins qu'il fût sur le moment impossible de le remplacer par un autre. Mais dans ce cas on doit s'empres- ser de le changer au plus tôt. Les taches • noirâtres formées sur le corporal par le frottement du pied du calice s'enlèvent parfaitement avec de la mie de pain frais, en frottant comme on le fait pour enlever la mine de plomb. La mie qui a servi à cet usage doit être brûlée, et les cendres jetées dans la piscine.

49. — Glacer les corporaux. — Voici une méthode facile pour glacer les corpo-

raux que nous avons trouvée pratiquée dans un couvent de religieuses.

Lorsque le corporal a été lavé et qu'il est déjà prêt pour être empesé, prenez de l'amidon, délayez-le dans une capsule ou autre récipient propre, et faites-le cuire jusqu'à ce qu'il devienne un peu épais. Ajoutez alors assez d'eau pour le couvrir entièrement, et faites chauffer de nouveau en remuant avec un agitateur en verre ou en bois. Vous continuerez cette opération jusqu'à ce que l'amidon présente la consistance d'une bouillie assez dense. Ayez ensuite une plaque de verre très-propre, un peu plus grande que le corporal ; sur cette plaque un peu chaude, frottez de la cire blanche, en sorte que cette matière forme une couche mince, uniforme (1). Passez ensuite

(1) L'effet de la cire est d'empêcher que l'amidon adhère à la glace. Si l'on voulait glacer plusieurs corporaux, on pourrait se servir évidemment de plusieurs verres à la fois ; mais si on était forcé de se servir de la même glace, il faudrait enlever à l'eau l'amidon qui pourrait s'y trouver, et repasser régulièrement une seconde couche de cette substance, après y avoir passé comme avant une couche de cire.

sur la cire, à l'aide d'un pinceau fin et très-propre, une couche régulière d'amidon, et étendez-y dessus le corporal légèrement humide, de façon qu'il ne reste entre le linge et le verre aucune bulle d'air, ce qu'on obtient en frottant doucement avec un pinceau doux ou une petite éponge souple un peu humides. Lorsqu'on verra que le linge adhère régulièrement, on le laissera sécher. Une fois sec, on n'a qu'à le soulever; il se détachera sans difficulté, et il présentera une surface brillante uniforme.

On ferait mieux d'encadrer la glace : elle serait ainsi moins exposée à se casser. J'ai vu à la place de la glace employer une plaque de cuivre, ce qui est beaucoup plus dispendieux et moins propre.

50. — Missel. — Si l'on veut conserver les missels propres, on ne doit jamais les laisser ouverts sur l'autel pour ne pas les exposer aux taches de cire. Les sacristains en outre, et les enfants de chœur, en les transportant d'un côté à l'autre de l'autel, doivent se contenter de prendre entre les

maines le pupitre seulement sans mettre les pouces sur les feuilles. Même dans le cas où les servants des messes aient les mains propres, en appuyant les doigts sur les feuilles, ils les maculeront toujours un peu par l'humidité naturelle et par la sueur des mains ; et comme le missel, au moment où on doit le transporter pour les dernières oraisons, se trouve toujours ouvert au même endroit du canon, il ne tardera pas à se salir affreusement. Tous les missels qui ont servi quelque temps sont en effet très-mal-propres au bas des dernières pages du canon.

Dans plusieurs paroisses, avant la grand'messe, j'ai vu le missel ouvert sur l'autel pendant que les enfants de chœur y promenaient le roseau allumé : le missel doit être porté sur l'autel seulement lorsque tous les cierges auront été allumés et lorsque tout sera prêt pour la messe.

51. — Cierges. — Afin d'éviter les taches de cire sur les nappes et sur les autres ornements de l'autel, on doit faire compren-

dre aux sacristains que lorsqu'ils veulent allumer les cierges, ils ne doivent jamais élever le roseau au-dessus des cierges eux-mêmes, mais qu'ils doivent le tenir un peu plus bas et de façon que la mèche de ceux-ci et celle du roseau soient parallèles et au même niveau. Il suffira alors d'incliner légèrement cette dernière pour déterminer la combustion de l'autre sans que la cire coule. Si, au contraire, on porte le roseau plus haut que les cierges, on est forcé de faire pencher trop la bougie, laquelle se trouvant alors au-dessus de sa flamme, se fond et la cire tombe noircie sur l'autel.

La petite bougie qui sert à allumer peut être ou en cire ou en stéarine : cette dernière substance serait, peut-être, meilleure, parce qu'elle ne tache pas. Dans ce cas, on ne doit pas enrouler la mèche autour du roseau, mais l'introduire dans le roseau dont on a préalablement percé deux ou trois nœuds avec un fer rouge.

52. — Éteindre. — Qu'il me soit permis de dire aussi quelques mots sur l'éteignoir. Cet instrument serait plus commode

si, au lieu d'être fixé au roseau, il était mobile autour de lui. Au lieu de souder la douille à l'éteignoir, celle-ci devrait être conique, fixée au roseau, terminée par un petit anneau et faisant eharnière avec un anneau semblable, soudé au sommet de l'éteignoir. On peut ainsi éteindre les cierges dans toutes les directions possibles.

On pourrait, à l'aide d'un petit crochet en fil de fer, attacher à l'intérieur de l'éteignoir une petite éponge humide : on est sûr par ce moyen d'éteindre coup sur coup, sans faire la moindre fumée.

53. — Manuterges. — Les manuterges, ne doivent pas être renfermés dans les armoires aussitôt après qu'ils ont servi, mais on doit les laisser déployés dans un endroit à ce destiné. On ne devrait pas non plus les plier entièrement pendant la célébration des messes, particulièrement si plusieurs messes doivent se succéder à un même autel : les prêtres qui viendraient en dernier lieu les trouveraient très-humides si on ne prenait pas la précaution de les changer ou de les laisser déployés.

54. — Burettes. — On ne doit jamais déposer les manuterges directement sur les burettes, sous prétexte d'empêcher que des matières étrangères y tombent. Les burettes devraient avoir des bouchons en cristal ou en autre matière convenable, et ne devraient jamais être recouvertes avec le manuterge qui est souvent fort malpropre. Qu'on n'oublie pas que le vin est destiné au Saint-Sacrifice, et que, par conséquent, les vases qui le contiennent doivent, intérieurement et extérieurement aussi, être conservés très-propres. Les burettes devraient être rincées tous les jours et conservées, non pas couchées à plat, mais renversées ou inclinées, de façon qu'il ne puisse y rester aucune goutte de liquide. On a introduit l'usage d'attacher un ruban au col de la burette qui contient le vin : il serait à souhaiter que cet usage disparût ou qu'on changeât le ruban *fort souvent*. Ces rubans au bout de sept à huit jours sont déjà sales et ne sont plus tolérables, surtout si l'on se sert de vin rouge. Il serait à désirer, pour la propreté des manuterges et des purificatoi-

res, qu'on employa de préférence le vin blanc.

Lorsque le sacristain prend les burettes de la crédence pour les présenter au prêtre, il doit en essuyer le pied sur le manuterge en l'y passant simplement dessus. Sans cette précaution, on s'expose à laisser tomber des gouttes de vin sur la nappe qui se salit, et par la couleur du vin, surtout si c'est du vin rouge, et par la poussière qui s'y attache.

Si les burettes étaient trop sales parce qu'on aurait négligé de les purifier régulièrement tous les jours, on pourrait les nettoyer à l'aide de quelques gouttes d'acide azotique, qui en quelques instants décompose toutes les matières qui pourraient s'y trouver. Les burettes ainsi appropriées doivent être *plusieurs fois* rincées à l'eau, afin de faire disparaître toute trace d'acide. MM. les Curés devraient faire exécuter cette opération sous leurs yeux.

CHAPITRE V.

BLANCHISSAGE ET APPRÊTS.

55. — Lessivage. — Comme ce chapitre regarde plus particulièrement les religieuses qui sont en général parfaitement instruites sur la matière, nous nous abstiendrons d'exposer les procédés de blanchissage. Nous ne ferons que rectifier quelques erreurs, indiquer des modifications heureuses à introduire dans ces mêmes procédés, et donner des méthodes faciles pour le nettoyage, repassage, apprêt, etc., du linge fin, soie, etc.

56. Quelle que soit la méthode de blanchissage par les lessives, les linges *échangés* (1) ou mouillés sont moins sensibles à l'action de ces liquides que le linge sec. Il

(1) On entend par linge échangé celui qui a été passé à l'eau avant d'être soumis à la lessive.

faudrait donc commencer par mettre le linge à la lessive avant de le laver à l'eau, contrairement à ce qu'on pratique généralement. Nous n'avons pas fait directement des expériences, mais Curandean l'assure formellement, et M. Robiquet confirme ce fait. D'après ce dernier, la quantité de substance (cendres, soude ou potasse) nécessaire pour le blanchissage des linges d'une qualité quelconque est, pour les linges échangés ou mouillés, triple environ de celle qu'il faut pour le même linge sec. Ainsi, pour 100 kilogr. de linge sec et bien sale, il ne faut que 80 litres de cendres ou 4 kilogr. de potasse, tandis qu'il faudrait pour le même linge humide 12 kilogr. de potasse, ou 240 litres de cendres.

Si vous voulez suivre ces prescriptions, voici comment l'opération doit être exécutée. Commencez par placer au fond de la cuve ou réservoir dont vous vous servez habituellement, le linge le plus sale. Comme celui-ci est sec, votre réservoir n'en contiendra pas même la moitié de ce qu'il peut en contenir lorsque le linge est mouillé;

par conséquent, après que vous l'aurez rempli, vous verserez sur ce linge une partie de la lessive préparée. Quand tout ce liquide sera sorti, vous pouvez le verser de nouveau si vous croyez que le linge ne s'est pas assez affaissé, afin qu'il se tasse mieux. Après cette opération, vous trouverez dans la cuve la place nécessaire pour le reste du linge. Après l'y avoir placé vous y verserez dessus d'abord le liquide qui n'a pas encore servi, et ensuite vous continuerez l'opération comme à l'ordinaire. Le linge fin doit être réservé pour la surface.

57. — Blanchissage des blondes, tulles, dentelles, etc. — On commence par découdre les blondes et les dentelles qu'on veut blanchir, on les repasse ensuite, puis on plie toutes les pièces les unes sur les autres. Cela fait, on les met dans une espèce de poche en toile blanche, et on les fait tremper dans l'huile d'olive pendant 24 heures ; on fait ensuite une eau de savon bien forte dans laquelle on jette, lorsqu'elle est bouillante, le sac contenant les dentelles. On les y laisse un quart d'heure environ,

on rince le tout jusqu'à ce que l'eau soit bien claire, et on trempe le sac dans l'amidon ; on en retire les blondes, etc., et on les repasse ensuite l'une après l'autre.

58. Après avoir blanchi de la sorte les objets dont nous parlons, il suffit de les exposer aux vapeurs de soufre pour leur donner la blancheur de la neige. Voici comment vous pouvez faire cette opération :

Prenez une cloche en verre percée d'un trou à la partie supérieure (par exemple une grande cloche à fleurs), introduisez dans un bouchon de liège destiné à boucher le trou un fil de fer terminé par un crochet : bouchez la cloche et accrochez vos blondes de façon qu'elles restent à la hauteur au moins de douze à quinze centimètres des bords de la cloche. Faites ensuite brûler du soufre sur des braises, et couvrez-les avec la cloche ; mais de telle sorte que les vapeurs de soufre ne puissent pas s'échapper. L'opération doit durer une heure au moins. Si l'on n'a pas une cloche en verre, — une boîte en bois est également bonne ; mais il est nécessaire de recouvrir préala-

blement l'intérieur de papier blanc pour empêcher la fuite des vapeurs de soufre. On pourrait faire construire une boîte exprès garnie intérieurement de plusieurs filets à larges mailles, superposés en étages : ces filets permettent d'étaler les objets, qui alors blanchiront plus vite.

59. — Blanchiment des laines. — M. J.-H. Chaudet, de Rouen, a proposé en 1860, pour le blanchiment des laines, le *bisulfite de soude*, dit aussi *leucogène*, qui aujourd'hui, à ce qu'il paraît, est universellement employé en France, en Belgique, en Italie, en Prusse et en Russie. Avant de décrire la manière d'opérer, faisons remarquer qu'on ne doit pas confondre le *blanchiment* avec le *blanchissage*. Le blanchissage, est l'opération par laquelle on fait disparaître des tissus toute matière étrangère dont ils sont pénétrés ou recouverts ; tandis que le blanchiment est la première opération qu'on fait pour enlever aux substances textiles ou aux tissus la matière colorante qu'ils renferment naturellement. Cette dernière est sans comparai-

son moins facile, plus dispendieuse et plus longue.

60. Voici maintenant le procédé. Dans un cuvier en bois blanc rempli d'eau froide, on verse pour une première opération 18 litres de leucogène à 25 degrés pour 100 kilogrammes de laine à blanchir (blanchiment). On fait tremper pendant trois heures au moins dans le bain la laine après l'avoir lavée et dégraissée aussi parfaitement que possible. Après ce laps de temps on l'enlève on la laisse dégoutter sur le cuvier pour ne pas faire perdre le bain, et l'on fait sécher à l'air libre. Le même bain sert indéfiniment, à la seule condition d'ajouter à chaque opération nouvelle 9 litres de leucogène par 100 kilogrammes de laine avec la quantité d'eau nécessaire pour remplacer celle qui a disparu par l'opération précédente. Les laines ainsi traitées conservent leur blancheur avec une persistance qu'on ne saurait obtenir par l'emploi de l'acide sulfureux.

61. — Blanchiment du fil, chanvre, — coton, etc. — Si pour blanchir du coton, du lin, et même du chanvre, on emploie le leu-

cogène on donne à ces matières un blanc glacé qu'on ne peut pas leur donner avec d'autres substances. Ce procédé, que nous n'avons pas expérimenté, paraît être un des meilleurs qu'on ait encore mis en pratique, puisque, comme il a été dit, il a été adopté presque dans toute l'Europe. M. Chaudet fabrique chaque année pour la France seulement 140,000 kilogrammes de leucogène ; ce qui signifie que chaque année on blanchit en France par ce procédé, 2,000,000 de kilogrammes de laine.

62. — Tulles brodés d'or ou d'argent, etc. — Les tulles brodés en or ou en argent perdent dans peu de temps beaucoup de leur prix, parce que le tulle se salit vite et qu'on ne connaît encore aucun procédé facile et sûr de le laver sans le déchirer. Nous allons indiquer une méthode de lavage par laquelle on rend à ces broderies, même lorsqu'elles sont en simple cuivre, leur première beauté.

Faites une eau de savon blanc bien chargée ; lorsque cette solution sera bien chaude ; mais non bouillante, vous y introduirez le

tulle que vous aurez préalablement cousu à une bande de toile dans le sens de sa longueur, de façon qu'on puisse, à l'aide de cette toile, le plonger tout entier dans le liquide. Plissez régulièrement toute la toile et tenez-la ainsi plissée de la main gauche ; prenez de l'autre main l'un des bouts de cette toile et déployez-en une partie égale à la largeur du réservoir dans lequel vous opérez. Après cela, plongez doucement le tulle dans le bain, relevez-le de même doucement pour ne pas faire accrocher au tulle les lames métalliques, et répétez cette opération pendant deux ou trois fois ou davantage, selon que l'état de la broderie l'exige. Ramassez ensuite dans la main gauche la partie déployée, et déployez-en autant de la droite. Trempez de nouveau, et relevez de la même manière que vous venez de le faire. Répétez cette opération jusqu'à ce que tout le tulle ait été plongé déployé dans le liquide.

Lorsque vous croirez l'opération finie, vous laverez le tulle dans de l'eau bien chaude, en l'y plongeant et replongeant

plusieurs fois de la même manière que vous l'avez fait pour la solution de savon, et vous continuerez le lavage jusqu'à ce que tout le savon ait disparu. Cela fait, vous étendrez le tulle entièrement déployé sur une table garnie d'un linge double et bien propre, vous mettrez un autre linge par-dessus, et vous presserez avec les mains, ou mieux avec une planchette toutes les parties brodées pour faire sortir le liquide logé entre les lames ou fils métalliques. Lorsque la broderie aura été bien époncée, vous l'exposerez au soleil bien tendue, en la fixant simplement par la toile à l'abri de la poussière, de façon que le tulle ne touche nulle part, et vous laisserez sécher.

63. Si vous voulez l'empeser, vous le pouvez aussi sans difficulté. Dans ce cas, n'attendez pas que le tulle soit sec : étendez-le sur un linge propre et sec comme pour le repassage, et détachez-le de la toile. Prenez ensuite un morceau de linge fin, mettez-y un peu d'amidon légèrement humecté, en sorte qu'il fasse pâte et qu'il ne puisse pas couler de lui-même. Ramassez

le pourtour du linge et faites-en un tampon que vous attacherez avec un fil propre : tamponnez ensuite légèrement votre tulle dans toutes les parties non brodées, glissez entre le tulle et le linge une feuille de papier blanc, et repassez sans retard : l'humidité du tulle suffit pour délayer l'amidon du tampon et en faire couler suffisamment. Si cette opération dernière était faite par deux personnes ce ne serait que mieux ; l'une tamponnerait pendant que l'autre repasse les parties déjà empesées, ayant soin de ne *jamais* toucher aux broderies, avec le fer, surtout si elles sont en cuivre. Nous devons ajouter, cependant, qu'il serait mieux de repasser simplement sans empeser, et encore mieux de ne rien faire du tout, se contentant de laisser sécher la broderie à l'air libre. Les teignes aiment l'amidon : cette substance ne devrait jamais être employée sur les tissus qui restent longtemps enfermés, afin de ne pas les exposer aux atteintes de ces insectes.

64. — Apprêts. — Toutes les grandes cités industrielles se servent aujourd'hui de

l'apprêt de M. Mandet pour le tissage des lins, cotons, etc. Cet apprêt est la *glycérocolle*. Ce liquide donne aux fils et aux tissus cette douceur du toucher qui dissimule l'apprêt et cette souplesse qui n'exclut point la force. On peut s'en servir pour les nappes d'autel, à la place de l'amidon. Indiquons d'abord la composition de cette substance.

Dextrine blanche soluble très-adhésive.	500 grammes.
Glycérine blonde à 28°.....	1,200 —
Sulfate d'alumine.....	100 —
Eau de rivière.....	3 litres.

On commence par faire bouillir l'eau, on ajoute la dextrine peu à peu ; après quelques minutes d'ébullition, on retire du feu, on fait dissoudre le sulfate d'alumine, on mélange la glycérine, on met en bouteilles et on conserve pour l'usage. Vous vous en servirez comme de l'amidon en trempant le linge dans ce liquide, ayant soin pourtant d'en employer le strict nécessaire pour humecter simplement le linge qu'on repassera tout de suite.

65. Une légère solution de gomme est aussi un bon apprêt, mais il est de beaucoup inférieur à la glycérocolle : la gomme, bien qu'elle soit employée en petite quantité, enlève au tissu l'élasticité, la souplesse et la douceur au toucher que la glycérocolle conserve et augmente.

66. Pour la soie, le meilleur apprêt à employer est la gomme adragant. Lorsqu'on aura été forcé de laver une étoffe de soie, pour lui rendre le brillant qu'elle a perdu par le lavage, on doit la tremper dans une solution de cette substance et la repasser au fer chaud. La quantité de gomme délayée dans l'eau dépend du degré de souplesse qu'on veut laisser à l'étoffe : si celle-ci est destinée pour un voile de calice, par exemple, ou pour un huméral, la solution doit être légère ; elle peut être plus dense si l'étoffe est destinée à une chasuble ou dalmatique, etc.

67. Les rubans se lustrent parfaitement avec de la colle de poisson très-légère. Si les rubans sont sales, on les nettoie d'abord avec de l'eau de savon blanc. Faites une

mousse de savon avec de l'eau froide en frottant le savon entre vos mains : ajoutez à cette mousse un peu d'eau légèrement chargée d'alun bien fondu, agitez le tout, et lavez vos rubans que vous rincerez ensuite dans de l'eau propre très-légèrement chargée aussi d'alun. Cette substance est nécessaire pour empêcher la couleur de se déteindre.

CHAPITRE VI.

NETTOYAGE DE DIVERSES SUBSTANCES.

68. — Peaux chamoisées. — Les peaux chamoisées qu'on emploie pour frotter les vases sacrés finissent par se noircir entièrement à leur surface. Il serait bon une fois par an, au moins, de les nettoyer sans cependant les mouiller. Ces sortes de peaux perdent par le lavage beaucoup de leur souplesse, et ne peuvent plus être employées à l'usage pour lequel elles sont destinées. Voici donc l'opération qu'il faut leur faire subir afin de les remettre dans leur premier état.

Placez la peau sur une table propre, prenez une brosse dure, et brossez-la avec un mélange de terre à foulon bien sèche et d'alun pulvérisé. Après l'avoir bien frottée et battue, répandez dessus du son sec et du blanc d'Espagne ou de la barytine, ou mieux

de la magnésie, et frottez-les bien de nouveau. Faites les mêmes opérations sur l'autre face, la peau reprendra sa première blancheur sans avoir rien perdu de sa souplesse.

69. — Bois peints et vernis. — Pour enlever les vieilles peintures sèches ou les vernis déjà durs, mélangez ensemble :

Acide sulfurique.....	30 grammes.
Eau.....	1 litre.
Tartrate de potasse.....	125 grammes.

Quand le tout est bien mélangé, on le passe à chaud, et l'on frotte avec une brosse un peu rude ; il n'est aucune peinture qui résiste à ce liniment, et le bois n'en est nullement altéré

70. Nous ferons remarquer qu'il faut commencer par jeter l'acide dans l'eau, non pas l'eau dans l'acide, car si par distraction on laissait tomber quelques gouttes d'eau seulement dans l'acide, cette eau serait presque à l'instant convertie en vapeur, et la vapeur projetterait le liquide en tous sens. Donc, jeter l'eau *toute à la fois* dans l'acide,

ou mieux, l'acide peu à peu dans l'eau. La potasse doit être mise séparément dans une quantité d'eau suffisante pour la dissoudre complètement : ce n'est que lorsque la dissolution est faite qu'on doit la mêler à l'eau acidulée.

71. Au reste, dans la plupart des cas, le tartrate de potasse (dit potasse rouge) suffit, surtout si on l'emploie à chaud. La potasse peut être employée sur les pierres, comme statues, autels, etc., tandis qu'on ne peut pas employer l'acide sulfurique, qui les détériorerait, parce que cet acide attaque ces pierres, qui sont en général des carbonates de chaux.

72. — Vitres. — Les vitres exposées au soleil et à la pluie s'altèrent plus ou moins vite, selon la nature des *bases* qu'on a employées dans leur fabrication. Les verres bien fabriqués sont considérés comme insolubles à l'eau. Toutefois, l'eau agit sur eux à la longue, et tend à les décomposer en silicate alcalin soluble et en silicate terreux insoluble. Les vitres des anciennes maisons présentent extérieurement une surface dé-

polie qui est produite par l'action de l'acide sur le verre, et aussi par l'action de l'acide carbonique de l'air. Quoi qu'il en soit des causes de cette altération, voici le moyen de faire disparaître des vitres la teinte blanchâtre qui les rend translucides.

Pour rendre à ces carreaux leur surface polie, il suffit de les nettoyer d'abord avec de l'acide chlorhydrique du commerce (1) étendu d'eau (2 parties d'eau pour 1 d'acide), à l'aide d'un tampon en laine attaché à l'extrémité d'une baguette de bois. On enlève ensuite l'acide en versant sur les vitres de la poudre de blanc d'Espagne et frottant avec un autre tampon à sec. On remet à neuf par ce moyen des verres presque entièrement opaques.

73. — Marbres. — On rend aux marbres blancs leur première blancheur par une méthode analogue à celle qu'on emploie pour blanchir la cire et les toiles, savoir, par l'eau et le soleil. On place dans un jardin au grand soleil sur deux tréteaux en

(1) On l'appelle aussi *esprit de sel* et *acide muriatique*.

bois la pièce qu'on veut nettoyer, mais de telle façon que l'un de ces appuis soit plus élevé, en sorte que le marbre soit un peu incliné. On le savonne ensuite avec une brosse forte si la pièce le permet, ou, si elle est délicate, on la savonne avec une éponge ou un linge doux. On la recouvre ensuite d'un linge pour empêcher la poussière d'y tomber : ce linge doit être léger et peu serré. Six à sept fois par jour on l'arrose avec de l'eau contenant un peu de tartrate de potasse (5 à 6 grammes par litre). Si la saison est favorable et le soleil ardent, le marbre se blanchit en moins de six semaines. Il faut faire cette opération pendant l'été.

74. — Ivoire. — Les objets en ivoire blanchissent dans quelques semaines, en les abandonnant seulement à la rosée et au soleil. Mais voici une méthode de blanchissage et de nettoyage fort simple et fort facile. On fait dissoudre dans de l'eau autant d'alun qu'il en faut pour que le liquide blanchisse, et l'on y fait bouillir l'ivoire pendant une heure, en le frottant de temps en

temps pour en faire sortir la crasse. Lorsqu'on croira l'opération finie, on doit envelopper la pièce dans un linge mouillé pour empêcher qu'elle casse.

75. — Balayage. — On a l'habitude de répandre plus ou moins d'eau avant de balayer pour éviter la poussière : c'est un usage mauvais qu'il conviendrait d'éliminer, principalement des églises. Cette eau qu'on verse empêche, à la vérité, que la poussière ne s'élève des endroits sur lesquels l'eau est tombée, mais elle n'empêche pas la poussière de tous les autres points qui sont restés secs. De plus, les endroits mouillés conservent une grande partie de la poussière, en sorte que, au fond, le balayage ne se fait qu'à moitié. De plus, la poussière s'élève en quantité plus ou moins grande, et se dépose sur les parois, sur les autels et sur les meubles qu'elle salit et qu'elle finit par dégrader. Voici les méthodes à adopter selon la nature de l'endroit qu'on balaye.

76. — Parquets cirés. — Le meilleur mode de balayage consiste dans l'emploi d'un balai en crin enveloppé d'un linge ; le

linge enlève avec lui la poussière qui n'est jamais considérable, surtout si les parquets sont cirés très-souvent.

Si les parquets ne sont pas cirés on les balaye avec de la sciure de bois suffisamment mouillée. On ne doit jamais arroser les parquets en bois tant soit peu soignés, parce qu'ils se salissent et se dégradent. Cette méthode du balayage à la sciure est d'autant plus nécessaire que la surface qu'on balaye donne plus de poussière, comme sont les planchers ordinaires, surtout s'ils sont vieux, les pavés en briques, etc.

77. — Pavés en pierre. — Pour balayer les églises dont les pavés sont en pierre, en briques ou même en bois, comme il faudrait une grande quantité de sciure qu'il n'est pas toujours facile de se procurer, on peut lui substituer le sable mouillé. On se sert alors d'un balai ordinaire au lieu d'un balai en crin, on jette un peu de sable bien mouillé, et l'on balaie une bande de pavé. Lorsqu'on s'aperçoit que la poussière commence à s'élever, on jette d'autre sable et on enlève le premier.

78. Le sable comme la sciure de bois peut servir je dirai presque indéfiniment, si on a soin de les laver à grand'eau dans un baquet à cet usage. On met le sable ou la sciure dans un baquet qu'on remplit d'eau : on agite le tout à l'aide d'un bâton, d'une pelle ou autre objet : toute la poussière se délaie dans l'eau et disparaît avec elle. On répète cette opération deux ou trois fois, et le sable est prêt à être employé de nouveau.

79. Une méthode plus simple consiste à mouiller de temps en temps le balai dans un baquet rempli d'eau, sans pourtant qu'il soit trop trempé ; le balai ainsi humide retient la poussière qui reste successivement dans le baquet. Cette opération ne demande qu'un peu de bonne volonté : nous espérons la voir préférée dans les églises à la méthode arriérée de l'arrosage. Le balai qu'on doit employer doit être un balai ordinaire un peu souple.

CHAPITRE VII.

TACHES.

80. — Huile sur bois et sur pierres.

— Les taches d'huile disparaissent des pierres en les couvrant de terre glaise humide. Il faut commencer par bien faire adhérer la terre glaise et la répandre de façon que la terre déborde de beaucoup l'endroit taché, ensuite on lui donne une certaine épaisseur pour empêcher que la terre ne se fendille trop tôt. On doit l'y laisser jusqu'à ce qu'elle se soulève d'elle-même. Lorsque la tache est sur un plancher, on doit s'assurer que la terre adhère bien, ce qui se fait en employant d'abord très-peu de terre et bien mouillée. Par-dessus celle-ci, on en met une couche assez épaisse, mais moins humide.

81. Cette méthode ne réussit pas aussi

bien pour les bois que pour la pierre. Voici une seconde manière plus sûre. Prenez un peu d'essence de térébenthine, versez-en sur la tache de façon qu'elle en soit humectée, déposez ensuite sur l'essence de térébenthine un peu de terre de Sienne, et laissez sécher. A la terre de Sienne on peut substituer de la terre glaise fine bien sèche.

Une autre méthode moins coûteuse consiste dans l'emploi de l'une de ces terres ou du plâtre fin bien sec et du fer chaud.

On commence par répandre sur la tache une couche régulière d'une de ces substances de l'épaisseur d'un millimètre au moins; on la couvre ensuite d'une feuille de papier sans colle, et l'on y pose dessus un fer à repasser bien chaud. Après quelques instants on verra l'huile paraître sur le papier. On renouvellera la couche et le papier si on le croit nécessaire. On pourrait employer du papier gris ou tout autre papier, pourvu qu'il soit sans colle et qu'il ne soit pas trop épais. Le papier à écrire peut servir aussi : il suffirait de le froisser entre ses

maines pour le rendre souple. Si la tache était plus large que le fer à repasser, il faudrait évidemment promener le fer sur toute l'étendue de la tache régulièrement, afin que la chaleur agisse partout d'une manière uniforme.

Si la tache est ancienne, l'opération réussit plus difficilement, et parfois pas du tout, parce que l'huile s'étant épaissie dans les fibres du bois, elle ne peut être pompée par la poudre chaude quelle que soit sa nature ; mais on peut arriver à de bons résultats en répandant sur la tache quelques gouttes d'huile bien liquide et propre, après avoir raclé légèrement la tache pour la débarrasser de toute la poussière qui pourrait s'y trouver. Sans cette précaution, la nouvelle huile que vous répandez entraînerait avec elle dans les fibres du bois un peu de poussière qu'il serait ensuite impossible de faire disparaître. Après avoir versé l'huile, attendez quelques minutes, afin qu'elle ait le temps de délayer l'autre qui se trouvait précédemment dans les fibres du bois ; et opérez ensuite comme pour les taches récen-

tes. Vous pouvez faciliter la dissolution de la vieille huile en posant ou en passant légèrement sur l'huile récemment versée le fer à repasser un peu chaud, mais moins chaud qu'il ne le faut pour le repassage du linge.

82. — Huile sur drap, soie, etc. —

Les taches d'huile peuvent s'enlever aussi facilement et aussi parfaitement qu'une tache simple formée par de la poussière et de l'eau, sans qu'il soit nullement nécessaire de mouiller le drap. Je dirai seulement comment vous devez opérer pour nettoyer le satin blanc : c'est ce qu'il y a de plus salissant et, en apparence du moins, de plus difficile à nettoyer ; il vous sera fort facile ensuite de nettoyer tout autre drap.

83. Si la soie ou le satin a une doubleure, et si la tache est considérable, on ne peut pas se dispenser d'enlever la doubleure : on peut s'en dispenser pour de petites taches. Cela fait, on plie un linge blanc et fin plusieurs fois sur lui-même : on met sur ce linge une large feuille de papier buvard sur lequel on répand, à l'aide d'un

tamis ou autrement, une couche uniforme de carbonate de magnésie qui se vend, comme on le sait, en poudre impalpable. L'épaisseur et l'étendue de cette substance doivent être en proportion de la quantité de l'huile répandue et de l'étendue qu'elle occupe sur l'étoffe. Si celle-ci est encore toute dégoûtante d'huile, il faut d'abord l'éponger entre des linges propres ; ensuite on la place directement sur la magnésie, on dépose sur la face supérieure une autre couche de la même poudre, et on la recouvre d'une feuille ou deux de papier buvard. Tout cela fait, prenez un fer à repasser bien propre et chaud à point, pressez dans tous les sens les feuilles du papier buvard : l'huile sera entièrement absorbée par la magnésie et par le papier. Lorsque vous la verrez sortir sur le papier, changez celui-ci, renouvelez aussi la magnésie si vous voyez qu'elle est trop imprégnée d'huile, et répétez l'opération. Quelques minutes suffisent pour remettre la soie dans son premier état sans aucune ombre de tache.

Faites-en l'essai sans crainte, vous réussirez sûrement.

84. Il faut que j'indique ici quelques précautions à prendre selon les diverses circonstances. Premièrement, si la soie est en couleur, il faut faire attention à ce que le fer ne la touche pas directement ; plusieurs couleurs changent entièrement au contact du fer chaud : le cramoisi, par exemple, devient rouge, et je ne connais aucun procédé pour lui faire reprendre sa couleur. En second lieu, s'il s'agit d'une tache déjà vieille, on doit d'abord verser quelques gouttes d'huile d'olive sur la tache et attendre un peu qu'elle ait bien pénétré l'étoffe : on traite ensuite cette tache comme les précédentes. Le même procédé s'emploie pour enlever les taches d'huile des papiers.

85. — Huile sur franges, galons, glands, etc. — Pour faire disparaître l'huile de ces objets, surtout s'ils sont métalliques, le procédé le plus expéditif est de les plonger deux ou trois fois dans un verre contenant de l'essence de térébenthine blan-

che, et de les laisser ensuite pendant quelques instants à l'air libre. La térébenthine dissout l'huile qui reste dans le verre et prend sa place sur l'objet, mais elle disparaît à son tour en quelques secondes en se volatilissant.

86. L'essence de térébenthine jaune est toujours falsifiée avec de l'huile. Ajoutons que la blanche peut aussi se trouver falsifiée ; alors elle n'est pas tout-à-fait blanche, mais elle présente une légère nuance jaunâtre. On peut pourtant l'employer dans cet état pour les objets en métal, non pas pour les objets en soie, qui resteraient plus tachés. L'essence de térébenthine pure a la couleur de l'eau, ou plutôt elle n'a comme l'eau aucune couleur. Du reste, pour vous assurer de sa pureté, faites en tomber une goutte sur du papier : la térébenthine pure, après s'être volatilisée, ne doit pas laisser de tache.

87. — Taches de cire. — La cire s'enlève par divers procédés. Si elle est bonne et bien blanche, vous pouvez employer le fer chaud et du papier buvard : vous pouvez

également employer l'alcool en frottant avec un tampon imbibé de ce liquide, la *cérine* et la *céroleine* se dissolvent et se volatilisent avec le liquide, la *myricine*, qui est insoluble, tombe en frottant doucement l'étoffe avec l'ongle. Mais ces méthodes ne suffisent pas pour des cires sales ou grasses comme, par exemple, les cires mêlées de suif. Il est alors nécessaire, après avoir fait partir la cire, de recourir au procédé indiqué au numéro 85 pour faire disparaître la tache qu'elle a laissée. La meilleure méthode, dans le cas d'une cire grasse ou noircie par la fumée, consiste dans l'emploi de la glace. Frottez avec un morceau de glace ou de neige compacte bien blanche la tache de cire, celle-ci se glace à son tour, devient cassante, et se sépare facilement de l'étoffe en frottant légèrement avec les doigts.

88. — Taches de graisse. — Quant aux taches de graisse, on peut les faire partir aussi sans peine. Si la tache est sur une étoffe délicate, posez-la sur un linge propre replié plusieurs fois sur lui-même ; la face sur laquelle s'est formée la tache

doit reposer sur le linge. Prenez ensuite de la benzine pure et incolore, jetez-en quelques gouttes sur un tampon blanc de laine fine, et tamponnez la tache sans frotter : il ne faudra pas longtemps pour qu'elle disparaisse. Lorsque vous relèverez l'étoffe, vous trouverez la tache passée dans le linge. (Voir Taches de camboui.)

L'essence de pétrole, qui est parfaitement incolore, détache parfaitement aussi. Cette substance, qu'on appelle vulgairement et improprement *gaz-Mille*, et qui ne diffère pas de la benzine, doit être de préférence employée pour dégraisser les barrettes sans les découdre ni mouiller. Prenez un tampon en drap noir, faites-y tomber quelques gouttes de cette essence et frottez l'endroit taché ; presque à l'instant le drap devient propre comme par enchantement. On pourra ensuite donner quelques coups de brosse préalablement humectée avec de l'eau simple : cette opération empêche le drap de devenir luisant. Si le drap était très-crasseux, vous enlèverez aussi parfaitement toute la crasse ; mais pour que rien

ne reste derrière le drap, il est nécessaire de le dédoubler.

89. Un autre moyen de nettoyer les draperies bien maculées est le fiel de bœuf. Nous ne croyons pas utile d'indiquer la manière de purifier cette substance, parce que la méthode de purification demande un mois ou trois semaines de temps pour que le liquide puisse être employé. Ce liquide d'ailleurs n'a pas un grand avantage sur le fiel non purifié, excepté que ceci ne peut pas être conservé au besoin comme l'autre.

Vous prendrez donc un ou deux fiels de bœuf ou davantage, selon l'ampleur du drap à nettoyer, vous mêlerez chaque fiel avec un litre et demi ou deux litres d'eau (d'autant moins d'eau que le drap est plus sale) : lavez le drap dans cette solution en le tordant de temps en temps, rincez à l'eau simple pour faire disparaître toute la crasse dissoute par le fiel, et relavez dans une solution de fiel à faible dose ; lavez encore plusieurs fois, et rincez de nouveau. Ce drap, s'il n'est pas râpé, quelque crasseux qu'il fût, après qu'il

aura été repassé, aura la fraîcheur et la beauté d'un drap neuf.

90. Je ne vous conseille pas pourtant d'employer cette substance pour tous les draps en couleur, parce que, bien que le fiel n'altère pas sensiblement les couleurs, il peut s'en trouver pourtant qui perdent de leur éclat ; un grand nombre d'ailleurs se déteignent plus ou moins au lavage. Si cependant en quelques cas vous jugez devoir vous en servir, ajoutez à chaque litre de liquide 30 grammes d'alun bien pulvérisé et tamisé. Vous n'emploierez pourtant jamais le fiel pour la soie blanche, qui prend un aspect plus ou moins désagréable ; et, si vous m'en croyez, vous ne l'emploierez jamais non plus sur aucune étoffe de soie en couleur.

91. — Crasse des livres. — J'ai fait un certain nombre d'essais pour approprier les couvertures et les feuillets des livres salis par le long usage et par la sueur des mains.

— La méthode qui réussit très-bien est la suivante. Faites un tampon de coton blanc

cardé, trempez-le légèrement dans de l'essence de pétrole, frottez ensuite la couverture du livre, bréviaire, missel, etc, de haut en bas : vous verrez presque à l'instant même le coton se salir. C'est que la crasse a été délayée par l'essence et a pénétré le coton. Continuez l'opération de la même manière en changeant cependant le tampon autant de fois que vous le jugerez nécessaire.

Pour approprier les feuillets, il faut beaucoup plus de précaution, parce que la crasse délayée par les premiers coups de tampon se répand sur toute la feuille si l'on ne prend pas la précaution de se servir continuellement de tampons nouveaux. On doit avant tout déposer le feuillet qu'on veut nettoyer sur du papier blanc beaucoup plus large et plus long que le feuillet lui-même, et frotter ensuite rapidement de haut en bas. On continue ensuite l'opération ainsi que nous venons de l'indiquer.

92. — Taches de Camboui. — M. Paul Curie, en distillant le brai, a obtenu à Bordeaux un liquide qui dissout et enlève im-

médiatement les taches de camboui. Ce liquide (essence de brai) enlève aussi les taches de graisse. On l'emploie de la même manière que la benzine et avec le même résultat. (Voir n° 88.) Son prix est de 5 fr. les dix kilogrammes.

93. — Encre. — Les taches d'encre s'enlèvent par différents procédés, selon la matière sur laquelle elles se trouvent.

Planchers. — On peut employer l'acide sulfurique en versant cet acide sur la tache et en y ajoutant tout de suite une égale quantité d'eau, qu'on mêle bien avec une spatule en bois blanc ; et, sans attendre que l'acide morde le bois, on doit laver à grand'eau en agitant avec la spatule. Avant d'enlever le liquide, vous aurez la précaution d'affaiblir l'action de l'acide, soit en le diluant beaucoup, c'est-à-dire, en y ajoutant beaucoup d'eau, soit en y jetant quelques gouttes d'ammoniaque. Sans cela, vous brûleriez le torchon ou l'éponge que vous employez pour éponger ce liquide. Prenez garde à vos mains, et surtout à vos habits.

94. Un autre moyen que vous emploierez de préférence est le carbonate de potasse. Dans un litre d'eau, faites dissoudre trois ou quatre cents grammes de cette substance, lorsqu'elle sera dissoute, versez quelques gouttes de la solution sur la tache, et frottez avec une brosse forte. Si l'encre n'a pas trop pénétré, quelques coups de brosse suffiront pour la délayer et la détacher du plancher : épongez ensuite cette eau noire, et versez de nouveau un peu de la solution propre jusqu'à ce que l'encre ait entièrement disparu. En général, vous n'aurez pas besoin de renouveler le liquide plus de deux fois, à moins que l'encre n'ait pénétré profondément le bois. Dans ce cas, il faut avoir recours à l'acide oxalique (1). Mettez quelques cristaux de cet acide dans la quantité d'eau qu'il faut pour le dissoudre ; jetez cette solution sur le plancher, laissez-la quelques instants agir, et frottez ensuite avec la brosse. Si le noir ne dispa-

(1) Il ne faut pas confondre l'acide oxalique avec le sel d'oseille : celui-ci est un *oxalate acide de potasse*.

rait pas tout-à-fait, lavez la tache avec de l'eau, épongez et répandez dessus quelques pincées de chlorure de calcium. Le plancher doit être humide lorsque vous verserez cette dernière substance ; vous pouvez aussi y ajouter quelques gouttes d'eau et frotter un peu avec la brosse : le chlorure enlèvera jusqu'aux dernières traces d'encre.

95. — Pierres ou marbres. — Si l'encre se trouve sur du marbre ou sur une pierre, on peut employer les mêmes moyens que nous venons d'indiquer, à l'exception de l'acide sulfurique, qui attaquerait plus ou moins la pierre et la décomposerait sur tous les points de contact. Mais, pour éviter les lavages qui ont pour résultat d'augmenter plus ou moins l'étendue de la tache, employez tout d'abord le chlorure de calcium légèrement humide en l'appliquant simplement sur la tache, et frottant si vous le croyez nécessaire. Cela suffira dans la plupart des cas. On enlève ensuite cette substance en la délayant avec de l'eau sans crainte de salir, puisque l'encre a déjà disparu.

96. — Étoffes. — Si la tache d'encre est sur du linge, fil ou coton blancs, lavez d'abord à l'eau, savonnez ensuite jusqu'à ce que le savon reste blanc et qu'en rinçant l'eau reste à peu près limpide. Faites ensuite une légère solution d'acide oxalique, et trempez le linge ; lavez-le bien dans cette solution ; revenez-y à deux reprises, s'il le faut, en changeant la solution, et lavez enfin à grand'eau. Il est presque toujours nécessaire de recourir au chlorure de calcium, surtout si la tache était considérable. Prenez donc un peu de cette substance, mettez-la dans un verre à pied, jetez-y quelques gouttes d'eau, et forcez le chlorure à se dissoudre en l'écrasant avec votre doigt qui s'échauffera un peu dans cette opération. Cela fait, achevez de remplir d'eau le verre, versez le tout dans la cuvette destinée au lavage, remettez de l'eau dans le verre pour lui enlever tout le chlorure, et ajoutez encore de l'eau dans la cuvette jusqu'à ce qu'il y en ait suffisamment pour mouiller le linge que vous voulez nettoyer. Quatre à cinq grammes de

chlorure suffisent avec 100 grammes d'eau pour blanchir un mouchoir dans lequel on a, pour faire un essai, versé tout un encrier : le mouchoir, après le dernier lavage au chlorure, sort plus blanc qu'il n'était avant d'avoir été sali avec l'encre.

97. Sur les soies blanches, on doit employer l'acide oxalique, qui généralement suffit ; mais il faut ne pas trop mouiller la soie, qui souffre toujours un peu aux lavages. Le chlorure de calcium ne doit être employé que dans le cas où la tache résiste au lavage dans l'acide oxalique.

98. Quant aux soies en couleurs, on n'a chance de réussir qu'à l'aide de l'acide oxalique. Le chlorure de calcium ne peut pas être employé, vu qu'il détruit toutes les couleurs végétales : les soies sont teintées en général avec des couleurs de cette nature. Si donc l'acide oxalique n'enlève pas parfaitement la tache, je ne saurais vous indiquer aucune substance capable de remettre votre étoffe dans son premier état. Si elle était trop tachée, de façon qu'elle fût inutile dans cet état, il vaudrait mieux sa-

crifier la couleur et la blanchir en entier à l'aide du chlorure de calcium, ou mieux, la faire teindre en noir.

99. — Papiers. — Si la tache est fraîche, elle s'enlève avec le chlorure de calcium légèrement humecté. Placez sous le feuillet taché deux ou trois feuilles de papier, mettez ensuite sur la tache le chlorure : au bout de quelques instants l'encre sera décolorée. Répétez la même opération sur l'autre face, et lorsque vous croirez l'opération finie, vous laverez avec une éponge très-souple. Si la tache est vieille, employez d'abord l'acide oxalique qui décolore presque entièrement l'encre, épongez le liquide, et opérez ensuite avec le chlorure. J'ajoute qu'il est presque toujours nécessaire, quel que soit l'état de la tache, de laver d'abord à l'acide oxalique et de faire réagir ensuite le chlorure si l'on veut que le papier ne se tache pas.

On ne doit rien craindre pour les caractères imprimés, l'encre d'imprimerie n'est nullement attaquée par ces substances.

100. — Rouille. — Ce genre de tache

ne se trouve guère que sur le linge. La rouille n'est autre chose que de l'oxyde de fer : le sel d'oseille l'enlève presque subitement. Lorsque l'oxyde de fer aura une apparence noirâtre, il s'enlève fort bien avec de la crème de tartre réduite en poudre très-fine. Cette substance est préférable, parce qu'elle attaque moins les étoffes, ou plutôt parce qu'elle ne les attaque pas, et parce qu'elle n'attaque presque pas les couleurs. Voici comment vous emploirez dans les deux cas (rouille roussâtre, rouille brune) les deux substances indiquées.

Commencez par réduire en poudre le sel d'oseille ou la crème de tartre, trempez ensuite la tache dans l'eau chaude et couvrez-la de la poudre dont vous voulez faire usage ; cela fait, exposez la tache aux vapeurs de l'eau bouillante en tenant l'étoffe bien tendue. Il suffira pour cela de faire bouillir l'eau dans une cafetière et de promener la tache sur le bec de la cafetière qui doit rester couverte pendant l'opération. Il ne faut pas une longue exposition. Frottez de temps en temps et lavez avec le

bout du doigt, et avant que l'eau ait enlevé toute la substance (crème de tartre ou sel, etc.), passez le fer chaud sur l'envers de la tache. Les taches de rouille les plus anciennes disparaissent par ce moyen.

101. — Taches de fruits. — Les taches d'orange, de citron, de mûres, de fraises, cerises, framboises, et en général de tous les fruits, s'enlèvent des étoffes blanches en exposant simplement la tache aux vapeurs de soufre ; les taches disparaissent d'autant plus vite qu'elles sont plus récentes. Si elles sont anciennes, on doit d'abord les tamponner légèrement à l'eau de savon, et les exposer humides aux vapeurs de soufre. Cette méthode ne peut point être employée pour les étoffes en couleur. Lorsque la tache aura disparu, il faudra laver l'étoffe pour enlever complètement la matière colorante altérée : sans cette précaution la tache reparaitrait quelque temps après. Ce lavage peut se faire à l'aide d'un tampon trempé simplement dans l'eau.

102. — Taches de fumée. — Si le liquide des poêles vient à tomber sur un

linge blanc, vous commencerez par laver la tache à l'eau de savon : vous laisserez sécher, et vous y verserez ensuite de l'essence de térébenthine. Lorsque ce dernier liquide se sera volatilisé, lavez au sel d'oseille comme il a été dit pour les taches de rouille (1).

(1) Puisque j'ai parlé de taches de fumée, je veux indiquer une manière fort simple de faire disparaître la fumée des murs des appartements. Ceci, à la vérité, ne regarde ni l'église ni la sacristie, mais il pourra intéresser le presbytère. Plus d'un Curé de nos campagnes sera, je n'en doute pas, heureux de trouver ici le moyen de blanchir ses appartements ravagés par l'action de la fumée.

Pour blanchir une cuisine noircie par la fumée, quatre et cinq couches de chaux sont insuffisantes : le noir, en fort peu de temps, finit par se faire jour, et se traduit par de larges taches rougeâtres ou jaunes très désagréables à l'œil. Mais si on ajoute à la chaux un peu de chlorure de sodium (sel de cuisine), dans la proportion d'un demi-kilogramme de sel pour dix litres d'eau, une seule couche suffira.

CHAPITRE VIII.

VERNIS ET ENDUITS.

103. — Vernis. — On distingue trois espèces de vernis : 1^o vernis à l'alcool ; 2^o vernis à l'essence ; 3^o vernis gras. Nous donnerons ici plusieurs recettes de chaque espèce avec la manière de les confectionner et de les employer.

Les vernis à l'alcool ne peuvent être employés que dans l'intérieur des maisons, parce que le soleil les gerce, et parce que la pluie et même l'humidité les décomposent.

104. Voici un vernis blanc transparent pour gravures, cartons d'autel, étuis, etc. :

1	{	Sandarague.....	250 grammes.	
		Mastic en larmes.....	64	—
		Résine élemi.....	32	—
		Térébenthine de Venise.	64	—
		Alcool à 33°.....	1 litre.	

On pile les trois premières substances, on les met dans un matras ou dans une bouteille avec l'alcool, et on les fait digérer pendant deux ou trois heures au bain-marie, ayant soin de remuer de temps en temps : la bouteille doit être forte et bien bouchée avec un tampon ficelé. Lorsque vous verrez que les résines sont bien incorporées à l'alcool, vous laisserez refroidir et vous y verserez la térébenthine : agitez pour que le tout se mêle ; laissez reposer ensuite, décantez, et enfin filtrez à travers une toile de coton.

105. — Vernis des ébénistes. — On ne peut employer ce vernis que sur les bois bien poncés et bien secs ; on l'emploie à l'aide d'un tampon de drap (laine ou toile) dans lequel on en laisse tomber quelques gouttes. On frotte sur le bois dans le sens des fibres jusqu'à ce qu'il devienne luisant. De temps en temps on verse sur le tampon une ou deux gouttes d'huile qui délaie bien le vernis. Il se compose des deux substances suivantes :

- 2 { Gomme laque blonde... 85 grammes.
Alcool. 1 litre.

La gomme laque se fond dans l'alcool même à froid : vous pouvez la fondre au bain-marie ou au soleil : il n'est pas nécessaire de filtrer.

106. — Vernis pour les métaux. — Le vernis que nous allons indiquer a la couleur de l'or. On l'emploie sur les chandeliers en laiton et sur tous les objets formés de cet alliage, après qu'ils ont été *dérochés* et *décapés* ; il est ainsi composé :

- 3 { Laque en grains..... 190 grammes.
Mastic en larmes..... 60 —
Extrait de santal rouge. 2 —
Sang-dragon 2 —
Safran. 2 —
Alcool. 500 —

On laisse pendant quelque temps les trois substances colorantes dans l'alcool, on passe le liquide dans une toile, et après avoir bien comprimé les substances pour leur faire rendre toute la couleur, on dissout les résines au bain-marie, et on filtre

à travers une toile fine. Pour les cuivres il faut donner au vernis une teinte rose ou orangé. On trouvera plus loin les matières colorantes qu'on peut introduire dans les vernis sans leur enlever la transparence.

107. — Vernis à l'essence. — Mélez ensemble et faites digérer pendant deux ou trois heures.

- 4 { Mastic en poudre..... 24 grammes.
Térébenthine fine..... 3 —
Camphre en morceaux..... 1 —
Essence de térébenthine rectifiée. 72 —

Du jour au lendemain, on décante et on filtre. Ce vernis donne un enduit qui est flexible, l'essence se changeant peu à peu à l'air en une espèce de résine un peu molle. Ce vernis s'applique ordinairement sur les tableaux.

Nous devons ici prévenir ceux qui voudraient préparer eux-mêmes ces vernis ou tout autre à l'alcool ou à l'essence, de ne pas les préparer en grande quantité, parce que, si on les conserve longtemps, ils deviennent jaunes et gras. Toutefois, les nu-

méros 2 et 3 peuvent être conservés en bon état pendant des années : si on les trouve épais, on les additionne d'alcool.

108. — Couleurs. — Les vernis à l'essence comme ceux à l'alcool sont susceptibles d'être colorés sans perdre leur transparence par les substances suivantes :

Vert, acetate de cuivre.

Rouge, cochenille, — sang-dragon, — orcanette, — santal, — carthame.

Jaune, gomme-gutte, — safran, — roucou.

En mélangeant ces couleurs en différentes proportions, on peut obtenir différentes nuances.

Le vernis numéro 2 se colore en mettant la matière colorante sèche dans l'intérieur du tampon.

109. — Vernis gras. — Ce vernis dit *copal* se prépare avec

5	{ Copal dur.....	300	grammes.
	{ Huile de lin siccatif.....	250	—
	{ Essence de térébenthine.....	500	—

On fait d'abord dissoudre le copal dans

l'essence de térébenthine; on fait chauffer l'huile jusqu'à l'ébullition, on l'enlève ensuite du feu, et lorsqu'elle est descendue à une température de 70° environ, on y ajoute l'essence de térébenthine chaude : on agite, et on passe à travers un linge. Après quelques temps de repos, le vernis devient clair. Ce vernis est le plus durable de tous. On l'emploie pour enduire les objets qui sont exposés à un frottement très-fréquent, particulièrement les bois.

110. — Manière de les employer. — Les vernis s'emploient en général à l'aide de pinceaux très-fins et de différentes largeurs, selon les surfaces sur lesquelles on veut les étendre, à l'exception du vernis numéro 2. Les vernis numéros 1, 4 et 5 s'étendent mieux avec une éponge fine suffisamment trempée dans le vernis, sans pourtant qu'elle dégoutte. On frotte le bois comme si on le lavait avec de l'eau, mais en se hâtant un peu, afin qu'il ne reste pas plus de vernis sur un point que sur un autre. L'éponge ne doit être, cependant, employée que sur les panneaux et sur les

corniches formées de simples gorges. Partout où il y a des sculptures ou des reliefs, il faut de préférence se servir du pinceau.

Pour les métaux, on doit aussi employer le pinceau, qui ne doit pas être trop mouillé. Pour appliquer uniformément ce vernis, il faut une certaine adresse. On doit passer le pinceau assez rapidement, sans trop revenir sur le même endroit, pour ne pas faire des grumeaux ou des saillies qui donneraient à l'objet un aspect désagréable. Ce vernis sèche vite et reste d'abord blanc et mat, mais en approchant le métal du feu, le vernis prend son brillant. On doit observer la plus grande propreté dans cette opération pour que la poussière ou les cendres ne tombent pas sur le vernis. Faire des essais d'abord sur des petits objets insignifiants avant de se livrer à des vernissages de pièces importantes; car si on les manquait, il faudrait les frotter à l'alcool à l'aide d'un tampon pour les débarrasser de tout le vernis; ce qui demande plus ou moins de temps. L'objet en outre perd de son éclat par le frottement.

111. — Couleurs pour les bois. — Rouge. — On prend 10 grammes de bois de Fernambouc en poudre et 30 grammes d'alun; on les fait bouillir doucement dans un demi-litre d'eau pendant une demi-heure; on passe à travers une toile, et on remet le liquide sur le feu jusqu'à ce qu'il soit réduit au quart, et on y ajoute 5 grammes de carbonate de potasse. On passe cette couleur au pinceau en frottant dans la direction des fibres: il en faut trois ou quatre couches.

112. — Autre rouge. — On obtient un autre rouge en faisant bouillir la pâte du roucou bien divisée dans l'eau pendant deux ou trois minutes. On filtre ce liquide et on le passe au pinceau sur le bois qu'on a préalablement passé à l'eau d'alun.

113. — Bleu. — On fait bouillir dans un litre d'eau 200 grammes de bois de campêche coupé en petits morceaux pendant une heure; on y ajoute ensuite 10 grammes de vert-de-gris en poudre en agitant bien; on filtre, etc.

114. — Autre bleu. — Sur 30 grammes

d'indigo bien pulvérisé, on verse 125 grammes d'acide sulfurique blanc et du meilleur que vous pourrez vous procurer : on agite bien pour dissoudre entièrement la couleur. On chauffe pendant deux ou trois heures au bain-marie, on laisse refroidir et on y ajoute 30 grammes de potasse blanche en poudre ; on agite le mélange qu'on laisse reposer pendant vingt-quatre heures, et on décante dans une bouteille qu'on conservera bien bouchée. Pour s'en servir, on chauffe de l'eau, on y ajoute quelques gouttes de cette dissolution, plus ou moins, selon la nuance qu'on désire, et l'on passe au pinceau.

115. — Jaune. — On teint le bois de cette couleur en formant des bains avec l'une des substances suivantes : 1^o la *gaude*, 2^o le *bois jaune*, 3^o le *curcuma*. On met dans l'eau une ou deux de ces substances bien divisées, et on les fait bouillir : la proportion des matières colorantes doit changer selon qu'on désire des teintes plus ou moins foncées.

On avive la *gaude* en ajoutant après l'é-

bullition un peu de vert-de-gris ou de soude ; on avive la couleur du bois jaune en faisant bouillir en même temps un peu de colle forte. On donne un ton légèrement rougeâtre au curcuma en ajoutant au bain un peu de sang-dragon.

116. — Diverses couleurs. — En passant sur le bois successivement deux des couleurs ci-dessus ou en les mélangeant, on obtient des teintes intermédiaires. Ainsi, *Rouge et bleu* donnent le *violet*.

Rouge et jaune — l'*orange*.

Bleu et jaune — le *vert*.

Vous pouvez changer ces nuances en changeant les proportions des substances.

117. — Couleur noyer. — Faites bouillir pendant vingt minutes dans l'eau du brou ou écorces vertes de noix, filtrez et ajoutez un peu d'alun. Vous pouvez employer cette couleur à froid, mais vous ferez mieux de l'employer à chaud.

118. — Noir. — Faites bouillir pendant vingt minutes les substances suivantes après qu'elles seront restées mêlées dans un vase pendant un jour ou deux.

Noix de galle en poudre.....	30 grammes.
Sulfate de fer en poudre.....	30 —
Bois de campèche en petits morceaux....	185 —
Eau.....	1 litre.

119. — Noir d'ébène. — On fait bien bouillir dans un litre d'eau 200 grammes de bois de campèche jusqu'à ce que l'eau soit bien chargée de matière colorante, on y jette ensuite 30 grammes d'alun, et on passe à chaud sur le bois après filtration : on obtient ainsi une couleur violette. Après que cette couleur sera sèche, vous passerez un autre liquide composé de la manière suivante. Faites infuser en chauffant doucement dans un litre de vinaigre 300 grammes de limaille de fer et une pincée de sel de cuisine pulvérisé : filtrez et passez aussi à chaud. Le bois prendra à l'instant une teinte d'autant plus noire que ses fibres seront plus dures.

120. — Imitation des bois étrangers. — *Acajou clair au reflet doré.* Infusion de bois du Brésil que l'on passe à chaud sur le *sycomore*, le *platane*, l'*érable*.

Acajou rouge clair. Infusion de bois du

Brésil sur le *noyer blanc*. Du roucou et de la potasse sur le *sycomore*.

Acajou fauve. Décoction de bois de campèche sur le *sycomore* et sur l'*érable*.

Acajou foncé. Décoction de bois du Brésil et de garance sur l'*acacia* et le *peuplier*. — Solution de gomme-gutte sur du *vieux châtaignier*.

Bois citron. Gomme-gutte dissoute dans de l'essence de térébenthine sur le *sycomore* et le *platane*. — Dissolution très-légère sur le *houx*.

Citron foncé. Acide azotique sur le *peuplier* et les bois blancs, le *houx*, le *platane*, le *sycomore*. Cette couleur se fonce au carbonate de potasse dissout dans l'eau.

Jaune satiné. Infusion de curcuma sur l'*érable*.

121. — Mordant. — Dans toutes ces solutions, il faut ajouter toujours un mordant, l'alun en proportion du liquide (cinq à six cents grammes d'alun par litre d'eau); sans cela la couleur s'effacerait.

Les bois une fois colorés peuvent être vernissés ou couverts d'un encaustique

qu'on frotte ensuite avec un morceau de drap ; sur les parquets, on frotte avec la brosse.

122. — Encaustiques. — Faites chauffer doucement au feu dans un litre d'eau 25 grammes de carbonate blanc de potasse et 70 grammes de cire blanche coupée en petits morceaux ; remuez bien jusqu'à ce que la cire soit bien fondue. La solution ressemble à de l'eau de savon. On la passe au pinceau. On frotte lorsque l'eau est évaporée.

123. On obtient un autre encaustique en faisant fondre de la cire blanche dans de l'essence de pétrole en tenant le récipient bien bouché au soleil. Le récipient doit être rempli seulement aux trois quarts, et la cire doit être en proportion de dix pour cent. On passe au pinceau loin du feu et de la lumière des lampes ; car les vapeurs d'essence s'enflamment facilement.

Ces deux encaustiques servent pour meubles et en général pour les boiseries un peu soignées : on frotte avec un gros tampon de toile ou mieux de laine.

124. Pour les planchers des sacristies et marche-pieds d'autel, employez la cire jaune dans l'essence de térébenthine (vingt pour cent de cire). Faites chauffer doucement le mélange jusqu'à fusion de la cire, appliquez à chaud avec un pinceau, et frottez ensuite avec un tampon de toile.

Pour les briques ainsi que pour des planchers, il vaut mieux faire un encaustique semblable au premier, seulement vous emploierez pour économie la cire jaune à la place de la blanche, et vous passerez à chaud.

125. — Enduit pour donner le brillant au plâtre. — Dans certains pays on emploie beaucoup le plâtre au lieu de la chaux. Le plâtre mal gâché n'a pas de consistance, et blanchit facilement les objets qui le touchent. Voici une manière fort simple de le fortifier et de lui donner du brillant.

Il suffira pour cela de se servir du lait qu'on a préalablement fait chauffer. Il n'est pas nécessaire qu'il soit chaud quand on l'emploie, et il serait bon qu'il fût écrémé,

parce que le lait gras fait une couche plus épaisse, laquelle se fendille ensuite et tombe. On peut même se servir du lait tourné en décantant, bien entendu, ou mieux en passant le liquide par une toile. On ajoute au lait 60 grammes environ de sel de cuisine pulvérisé par litre, pour empêcher toute mauvaise odeur. Avant de le passer au pinceau sur les parois, il faut faire disparaître de celles-ci toute trace de poussière. Le brillant se donne en frottant un peu, lorsque la couche est bien sèche, avec un torchon propre et un peu souple.

On peut employer sans crainte ce procédé sur des médaillons, des bustes et des statues en plâtre qui prennent une certaine apparence de marbre : on doit frotter ces objets avec beaucoup de précaution pour ne pas les détériorer.

CHAPITRE IX.

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

126. — Cire. — La cire qu'on trouve dans le commerce se présente sous deux aspects différents. Lorsqu'on fait fondre les cellules des abeilles dans l'eau chaude sans leur faire subir aucune espèce de purification, on obtient une cire de couleur plus ou moins jaune, selon les contrées où elle a été récoltée, et selon le plus ou moins de soin qu'on a mis à la fondre. Elle possède une odeur aromatique plus ou moins prononcée, selon les pays. Les meilleures cires jaunes viennent d'Amérique et du Sénégal ; en France, les plus belles cires jaunes sont celles de la Bretagne, du Gâtinais et de la Bourgogne.

Lorsque la cire a été purifiée, elle est plus ou moins blanche. De toutes les cires

jaunes, celle qui produit le plus beau blanc est la cire du levant, surtout celle de Smyrne, fort remarquable par sa transparence : la cire de Trieste présente les mêmes qualités. Viennent ensuite celles de Constantinople, de Corse, d'Odessa, des grandes Landes; de Bordeaux, de la Sologne, de la basse Normandie, de la Bretagne, et de diverses autres contrées du midi de la France.

127. — Falsification des cires. —

Nous ne parlerons que des falsifications de la cire blanche. Les substances qu'on est exposé de trouver dans les cierges sont l'essence de térébenthine, le suif et la stéarine. On peut reconnaître la présence de ces matières étrangères sans aucune analyse. La cire pure est blanche, translucide comme l'albâtre, inodore et sans saveur; elle brûle avec une vive lumière et ne donne presque pas de fumée. Le suif, au contraire, a une odeur et une saveur nauséabondes. La térébenthine a l'odeur et la saveur caractéristiques des résines : on la mêle parfois à la cire pour la rendre

flexible plutôt que dans un but coupable. Elle brûle comme le suif, en donnant beaucoup de fumée. Ces deux substances, mêlées à la cire, lui enlèvent plus ou moins de sa blancheur et de sa transparence, lui communiquent leur odeur et la rendent onctueuse au toucher. La flamme de cette cire ainsi falsifiée s'allonge en perdant de sa clarté, fume beaucoup et forme une mèche démesurément longue, sur laquelle il ne tarde pas à se fermer une fungosité qui diminue l'intensité de la lumière et augmente la fumée.

Aujourd'hui on falsifie la cire surtout avec de la stéarine. Les cierges ainsi falsifiés conservent encore une assez belle apparence, ils sont même plus blancs que les autres, et donnent une lumière à peu près aussi brillante que la lumière de la cire pure; mais ils ont une odeur prononcée et un peu désagréable qui approche de l'odeur du suif, surtout si la stéarine employée n'était pas à l'état de pureté, et ils sont toujours un peu onctueux au toucher. Cette cire n'est plus translucide, et n'a plus

l'apparence de l'albâtre, elle a cessé d'être plastique, et lorsqu'on la brise à une température voisine du zéro elle ne donne pas d'éclats nets comme la cire pure, mais des éclats farineux, ou une simple solution de continuité. Nous croyons *inutile* d'indiquer des procédés d'analyse qui d'ailleurs ne pourraient être à la portée de tous nos lecteurs : ce que nous avons dit nous paraît plus que suffisant pour découvrir la fraude.

128. — Blanchiment de la cire. —

La méthode de blanchiment de la cire est très-facile ; tout le monde peut la mettre en pratique sans difficulté : nous l'indiquerons en quelques mots.

Après qu'on a retiré des gâteaux tout le miel qu'on a pu recueillir, on fond le résidu dans une chaudière avec de l'eau : l'eau dissout la matière sucrée qui pourrait encore s'y trouver, et empêche que la cire se brûle. Après la fusion, on laisse refroidir lentement, et lorsque la cire est solidifiée, on la retire de la chaudière et on en sépare la partie inférieure qui est impure. La partie supérieure est nouvellement fondue dans

un vase au bain-marie (1), et on la verse ensuite ainsi fondue par petites quantités dans l'eau froide. Elle se trouve par cette opération réduite en nappes minces : c'est dans cet état qu'on doit l'abandonner pendant quelques semaines à l'action de la rosée et de la lumière. Dans les fabriques on réduit la cire en nappes minces à l'aide d'un laminoir dans l'eau, qui réduit la cire en lanières régulières.

129. — Manière d'allumer vite. —

Lorsqu'on a un grand nombre de cierges à allumer, comme il arrive à l'occasion de grandes solennités, il faut un temps considérable : pour diminuer ce temps, on prépare d'avance les bougies et les cierges en trempant les mèches dans de la *pâte d'allumettes*, de façon que cinq à six millimètres au moins de chaque mèche soient recouverts de cette pâte : il suffira d'appro-

(1) Le bain-marie n'est autre qu'un bain d'eau chaude. On met le vase contenant la cire dans un récipient rempli d'eau qu'on chauffe : on est ainsi sûr que la cire ne se brûlera pas, puisque sa température ne peut en aucun cas dépasser celle de l'eau bouillante.

cher ensuite une bougie allumée pour qu'à l'instant les mèches prennent feu. Mais avant de faire cette opération on doit enlever des mèches toute la partie carbonisée en les brisant avec les doigts ; et si les cierges n'ont pas encore servi, il est indispensable de les allumer pour quelques instants, afin que les mèches s'imbibent de cire. Sans ces précautions, un certain nombre de cierges s'éteindrait, parce que la flamme du phosphore n'arriverait pas à fondre la cire nécessaire à entretenir la combustion.

130. On peut allumer d'un seul coup un grand nombre de cierges à l'aide d'un fil de coton-poudre, dont on a eu soin d'entourer préalablement toutes les mèches en établissant la communication entre elles. Il suffira alors de mettre le feu à un point quelconque de ce fil, pour que tous ces cierges s'allument instantanément. Bien entendu, que les mèches doivent être préparées, comme nous venons de le dire, avec de la pâte d'allumettes. Cette méthode est excellente surtout pour allumer les lustres : nous ne conseillons pas de

l'employer pour les cierges de l'autel sans nécessité, pour ne pas donner sujet de distraction aux fidèles. Ces fils de coton-poudre commencent déjà à être introduits dans le commerce sous le nom de *mèche fulminante* ; ils ne coûtent que 3 ou 4 centimes le mètre.

131. Maintenant, si vous voulez préparer vous-même la pâte d'allumettes, voici comment vous pouvez l'obtenir : Prenez

Dissolution de gomme..	4	parties.
Phosphore.....	1	—
Azotate de potasse.....	7	—

Faites dissoudre le phosphore dans la dissolution de gomme légèrement chauffée, et agitez bien pour incorporer le phosphore ; après cela, retirez du feu le vase, et ajoutez l'azotate de potasse en poudre bien fine. Remuez jusqu'à ce que vous ayez obtenu une pâte homogène de la consistance de la colle. Vous conserverez cette composition sous l'eau, et quand vous voudrez l'employer, vous en prendrez un peu à l'aide d'un morceau de bois et en frotterez les mèches.

Le phosphore ne doit jamais être manié directement avec les mains, car il prend feu facilement : il faut le manier dans l'eau. L'opération elle-même du mélange de cette substance avec le mucilage est un peu dangereuse, précisément à cause de la facilité avec laquelle le phosphore s'enflamme. On doit avoir soin, lorsqu'on l'incorpore à la solution de gomme, de ne pas élever la température trop au-delà de son point de fusion, qui est de 44 degrés, et de le tenir toujours couvert par la solution elle-même.

132. — Lampe. — Nous croyons que la meilleure lampe pour le sanctuaire est la veilleuse de M. Guillon (Paris). Cette veilleuse est formée d'une mèche tubulaire, recouverte d'une couche de cire blanche mêlée à une petite quantité de térébenthine. Le diamètre de la mèche avec la cire ne dépasse pas trois millimètres, et sa longueur est de douze millimètres environ. Elle se fixe par un bout à un disque de verre bombé qu'on couvre d'huile jusqu'à la hauteur de onze millimètres : à cette hauteur la mèche n'a pas de cire, et

permet à l'huile de la pénétrer. Le réservoir doit être assez large pour contenir de l'huile pour dix jours. Nous avons expérimenté ce système, et nous l'avons trouvé excellent. La mèche (n° 2) a duré habituellement treize jours sans que nous ayons eu à nous en occuper pendant tout ce temps. On n'a qu'à fixer le disque en verre au bas de la mèche, le poser au fond du réservoir, mettre ensuite l'huile et allumer.

On répète les mêmes opérations seulement au bout de treize jours.

Quant à la dépense de l'huile, il n'y a guère d'économie, mais il y a l'agrément de la propreté et l'économie du temps.

133. — Encens. — On donne vulgairement ce nom à toute matière résineuse qui répand une odeur agréable lorsqu'on la brûle ; mais la substance qui porte plus particulièrement cette dénomination est l'*oliban*. On en distingue de deux sortes ; l'une, dite *encens de l'Inde*, la plus belle et la plus abondante, qui vient de Calcutta, l'autre, connue sous le nom d'*encens d'Afrique*, qui nous arrive d'Abyssinie et d'E-

tiopie. L'encens de l'Inde est ordinairement en larmes arrondies jaunes ou d'un jaune rougeâtre, demi-opaques, fragiles et farineuses à la surface, d'une odeur aromatique, et exhalant un parfum spécial lorsqu'on les jette sur des charbons ardents.

L'encens d'Afrique ressemble beaucoup au précédent, mais il est en larmes plus petites et mêlées d'un grand nombre de larmes et de *marrons rougeâtres* faciles à ramollir entre les doigts, souvent renfermant des débris d'écorce, et contenant aussi une grande quantité de petits cristaux de spath calcaire.

Il vous est maintenant aisé de distinguer l'une de l'autre substance, et vous n'êtes plus exposé à les confondre avec les autres produits qu'on vend généralement sous le nom d'encens.

La résine qu'on appelle *encens commun*, c'est le galipot ou la résine sèche du pin sauvage que tout le monde connaît.

134. On peut confectionner un parfum agréable en ajoutant dans 1 kilogramme de galipot ordinaire 50 grammes de myrrhe

en larmes et 50 autres de benjoin. Le tout doit être réduit en poudre, mélangé intimement et conservé dans une boîte en fer blanc bien fermée. On ferait mieux de piler ce parfum par petites quantités (par exemple, 20 grammes de galipot pour 1 gramme de chacune des autres substances, et conserver le reste en grains). Cette proportion est le minimum : si on diminuait encore les proportions de la myrrhe et du benjoin, leur parfum serait masqué par celui du galipot; si on l'augmentait, le parfum ne serait que plus agréable. La myrrhe pure répand une odeur très-suave, toute particulière, le benjoin a l'odeur de la vanille. Si l'on voulait se servir de ces substances pures, il faudrait en employer *fort peu* à la fois. En général, on ne doit pas mettre trop de résine dans les encensoirs; la quantité totale qu'on y dépose en trois fois pour chaque encensement doit être d'une cuillerée. Si on y en mettait trois, on risquerait d'éteindre le feu, à moins qu'il ne fût très-ardent; mais, dans ce cas, une partie de la résine se boursouffle, et au lieu de répandre de la fumée elle s'en-

flamme. Les encensoirs, par l'excessive quantité de résine, noircissent très-vite, même lorsqu'ils sont en argent.

135. — Fleurs. — J'ai fait un certain nombre d'expériences pour trouver un moyen simple et commode de conserver aux fleurs leur couleur et leur parfum pendant quelque temps. J'ai à cet effet introduit dans l'eau différentes substances, particulièrement les sels de cuivre que j'ai entendu prôner beaucoup ; j'ai trouvé ces sels mortels pour les fleurs, quelque faible que fût la proportion employée. Rien n'égale l'eau pure lorsque celle-ci est en proportion très-grande par rapport au nombre des tiges de fleurs qu'on y introduit ; mais comme on est obligé de faire le contraire, c'est-à-dire, d'employer peu d'eau pour un grand nombre de fleurs, l'eau ne tarde pas à se charger de matières organiques, et se corrompt très-vite. On obvie un peu à cet inconvénient en mettant au fond des vases un peu de charbon pilé. Le charbon, comme on le sait, a la propriété d'absorber les gaz. C'est cette propriété absorbante qui fait

employer le charbon de bois comme désinfectant et comme préservant de la putréfaction les matières animales et végétales. On peut donc l'employer pour conserver les fleurs pendant dix à douze jours, sans avoir besoin de changer l'eau ; mais on doit avoir soin de ne pas mettre dans les vases trop de tiges, lesquelles devraient aussi être débarrassées des feuilles inférieures, afin de diminuer, autant que possible, les proportions des matières végétales en contact avec l'eau.

136. — Manière de séparer l'or et l'argent des vieux galons sans les brûler. — Cette méthode est précieuse, parce qu'elle laisse ces métaux très-propres, parce qu'elle permet de retrouver jusqu'à la moindre parcelle métallique, et parce qu'enfin elle est plus facile à pratiquer que la méthode d'incinération employée jusqu'à présent. Par l'incinération des soies, le métal reste plus ou moins noir, parce que le cuivre qui entre dans l'alliage s'oxyde ; et pour ne rien perdre, il est nécessaire de tamiser les cendres. L'autre méthode con-

siste à faire dissoudre la soie dans une forte dissolution de potasse.

Faites dissoudre dans un litre d'eau 350 à 400 grammes de carbonate de potasse et faites bouillir le liquide avec les étoffes ou les vieux gâçons dont vous voulez retirer le métal qu'ils contiennent : vous ne tarderez pas à vous apercevoir que les tissus diminuent de volume. La potasse finit par dissoudre toute la soie, et laisse le métal très-propre. On décante le liquide et on lave ensuite à grand'eau le métal pour le débarrasser de la potasse.

137. — Vases brisés. — Pour coller les vases en porcelaine, en marbre ou en cristal, lorsqu'ils seront brisés, prenez de la chaux vive, broyez-la à sec aussi finement que possible, et tamisez-la avec un tamis très-fin ; faites battre un blanc d'œuf pendant quelques minutes pour lui donner une certaine fluidité ; mêlez ensuite les deux substances jusqu'à les réduire à une pâte légère, et employez-la sans retard. Serrez tous les morceaux à l'aide d'une ficelle très-solidement, et laissez sécher. Ce

genre de mastic est insoluble à l'eau bouillante et résiste au feu. On peut par conséquent l'employer aussi bien pour les vases à fleurs que pour les marbres de poêles.

138. Les cristaux brisés peuvent être collés simplement avec de l'ail. On frotte les morceaux avec une gousse d'ail émondée jusqu'à ce qu'ils soient bien enduits du suc de cette substance : on les rapproche ensuite, on les serre solidement les uns contre les autres, et on fait sécher ; ce qui peut se faire en les approchant du feu, sans les y mettre pourtant trop près. Ce mastic est très-fort et transparent : il convient, par conséquent, éminemment au verre. Les objets ainsi collés ne doivent cependant pas être exposés dans des endroits humides, parce que l'ail absorbe l'humidité, et les morceaux se détachent.

139. — Plâtres brisés. — Les statues en plâtre brisées s'arrangent avec du plâtre, non pas avec des colles ou des mastics, qui ne tiennent pas, et qui, en outre, salissent plus ou moins les joints. Ayez du plâtre blanc tamisé bien fin et récemment préparé.

Le plâtre préparé depuis longtemps ne pourrait servir, parce qu'ayant absorbé l'humidité de l'air il a perdu la propriété de cristalliser et sa consistance, qui est précisément due à la cristallisation irrégulière de ses molécules. Ajustez l'une contre l'autre les parties que vous voulez réunir, faites des échancrures convenables en enlevant un peu de plâtre de deux ou trois endroits différents, et de manière que les échancrures se correspondent sur chaque partie et forment comme des rigoles en communication les unes avec les autres. Mouillez ensuite avec une éponge imbibée d'eau les parties à coller, et versez sans retard le plâtre, qui ne doit être ni trop liquide ni trop dur, et qu'on doit gâcher immédiatement avant de l'employer. On attend ensuite qu'il soit sec, et on enlève tout ce qui y serait de trop.

S'il s'agit, par exemple, de remettre en place un bras à une statue, ou de rajuster une partie plus ou moins lourde d'un objet quelconque, il serait plus prudent d'y sceller une tige métallique de façon que son milieu

se trouve à peu près au point de séparation des deux parties. On commence par en évider une autant qu'il est nécessaire pour enfoncer la tige ; on remplit ensuite ce vide de plâtre gâché un peu fort, et on enfonce la tige. Lorsque le plâtre est bien sec, on évide l'autre partie : on les ajuste l'une à l'autre, et on verse du plâtre qui doit être maintenant un peu liquide, afin qu'il puisse couler dans l'intérieur par une ouverture qu'on a eu soin de ménager à cet effet. Deux ou trois minutes suffisent généralement pour que le plâtre, s'il est bon et bien gâché, ait fait prise. Mais il sera toujours prudent de situer l'objet rajusté de façon que les parties ne se détachent pas par leur poids.

Nous ne pouvons pas entrer dans les détails : les cas peuvent être multiples, selon les dimensions et la position des pièces à coller ; le tour de main doit par conséquent varier. Avec un peu d'adresse, on réussira toujours parfaitement.

140. — Colles. — Pour coller les papiers sur le fond des tiroirs ou sur les parois

des armoires, il ne faut pas employer de la colle simple de farine ou d'amidon : ces colles, comme toutes les substances amilacées, donnent lieu aux teignes qui s'en nourrissent, coupent le papier, et finissent par se glisser dans les ornements. Pour éviter cet inconvénient, il faut introduire dans la colle un peu de camphre.

Prenez de l'amidon, délayez-le dans l'eau en quantité égale à trois ou quatre fois son volume, faites ensuite chauffer dans un vase propre en agitant toujours, jusqu'à ce que l'amidon soit réduit en pâte un peu épaisse et uniforme ; retirez-le du feu et préparez un peu d'eau camphrée. Le camphre se dissout peu dans ce liquide, mais ce peu suffira. Mettez dans une capsule ou dans un verre assez d'eau pour délayer l'amidon, mettez ensuite de petits morceaux de camphre dans un linge fin, ramassez le linge, attachez-le avec un peu de fil et agitez-le dans l'eau en le comprimant de temps en temps avec un objet propre. Lorsque l'eau sentira bien le camphre, mêlez-la à l'amidon et délayez; chauffez ensuite légèrement,

et réduisez l'amidon à l'épaisseur convenable. Laissez-le refroidir, et conservez-le dans une fiole à large gouleau. Si la fiole est tenue bien bouchée, elle peut être conservée plusieurs mois sans moisissure, et les insectes n'approcheront pas des papiers collés avec elle. Les papiers du fond des tiroirs doivent être collés seulement par les bords, afin qu'ils restent bien souples.

141. — Colle forte liquide. — La colle forte peut être conservée parfaitement liquide et sans qu'elle moisisse à l'aide de l'acide chlorhydrique. Donnez à la colle forte une certaine consistance, en sorte qu'elle reste molle lorsqu'elle sera refroidie. Lorsqu'elle sera dans cet état, ajoutez quelques gouttes d'acide chlorhydrique et remuez avec une tige en verre ou en bois ; aromatisez si vous voulez avec une essence quelconque, mettez en flacons, et bouchez. Cette colle, très-bonne pour coller à froid les bois, les cartons, etc., se conserve liquide plusieurs années.

La quantité d'acide à employer dépend de la quantité de la colle, du plus ou moins

de consistance qu'elle avait lorsqu'elle était figée, et de l'état de liquidité qu'on veut lui donner. En général, on doit y mettre le moins d'acide possible, afin que cette substance n'altère pas les objets sur lesquels la colle est employée.

CHAPITRE X.

SUBSTANCES SACRAMENTELLES.

142. — Farines. — Les farines de *froment*, comme on le sait, sont les seules dont il est permis de se servir pour la confection des hosties. Mélangées à d'autres substances alimentaires quelconques, on ne pourrait les employer à l'autel valablement qu'autant que ces dernières seraient en très-petite quantité ; mais l'altération même légère est toujours illicite. Si le mélange était fait à parties égales, le pain qui en résulterait, ne pouvant être regardé comme pain de froment, ne serait plus matière valide du sacrifice.

Les farines de froment de première qualité sont d'un blanc mat tirant au jaunâtre, d'une odeur agréable, douces au toucher, et ne renferment aucune partie de son. C'est cette qualité qu'on devrait exclusivement employer pour le Saint Sacrifice.

Voici quelles sont, d'après Proust (*Ann. de chim. et de phys.*, t. v, p. 340), les substances dont ces farines se composent :

Résine jaune.....	1
Extrait gommeux et sucré.....	12
Gluten.....	12,5
Amidon.....	74,5
	100,0

143. Il ne faut cependant pas croire que ces substances se trouvent dans les mêmes proportions dans toutes les farines de froment. Davy a déjà fait remarquer que plusieurs circonstances, particulièrement le climat, influent sur la quantité de gluten : le blé cultivé dans les contrées du midi en contient, d'après lui, plus que le froment du nord. Pourtant je trouve que, d'après les analyses de Vauquelin, le blé dur d'Odessas contient en moyenne 14,55 de gluten, et le blé cultivé sur les bords du Danube jusqu'à 24 (*Journ. de Pharmacie*, t. III, p. 211). Quoi qu'il en soit, les meilleurs blés sont précisément ceux qui contiennent plus de gluten, parce qu'ils donnent un pain plus nutritif et plus sain. Mais,

d'un autre côté, les farines les plus riches en gluten sont exposées à se gâter plus facilement que les autres, parce que l'humidité exerce particulièrement sur cette substance une action funeste. Par l'absorption de l'humidité, les farines s'échauffent, se pelotonnent, s'altèrent et prennent une mauvaise odeur et un mauvais goût : le pain confectionné avec ces farines avariées serait désagréable et insalubre. Les farines donc qui seront destinées à la confection des pains d'autel doivent être tenues à l'abri de l'humidité : on ferait même mieux de ne moudre le blé qu'au fur et à mesure qu'il doit être employé.

144. L'appât du gain a fait introduire dans les farines de froment non-seulement des substances alimentaires, mais même des matières inorganiques plus ou moins nuisibles à l'économie animale, comme du plâtre, de la craie, de la cendre d'os, du carbonate de baryte, du carbonate d'ammoniaque, de l'alun, du sulfate de zinc même et du sulfate de cuivre ! Mais ces sophistications ne peuvent être employées que

par des personnes qui ne font pas habituellement le commerce ; car il nous paraît difficile qu'une maison de commerce puisse mettre en vente deux fois de suite des farines ainsi falsifiées sans compromettre pour toujours sa réputation et ses intérêts. Le célèbre docteur Hering, dans sa *Médecine homœopathique domestique*, indique les moyens de reconnaître dans le pain la présence de quelques-unes de ces substances ; ce qui signifie que ce genre de fraude est en usage en Allemagne. Le R. P. Rouard de Card des FF. prêcheurs, dans son ouvrage *De la falsification des substances sacramentelles*, rapporte les mêmes analyses indiquées par le docteur Hering. Mais comme nous croyons que la falsification des farines par des substances inorganiques n'est pas à craindre en France, nous n'insisterons pas davantage sur les procédés qu'on pourrait employer pour les découvrir ; d'autant plus que ces substances ne pourraient être introduites dans la confection des hosties sans leur communiquer un goût plus ou moins suspect. Il suffira donc seu-

lement d'ajouter que ces substances n'étant pas combustibles, les hosties où elles se trouveraient mêlées donneraient par l'incinération un résidu plus considérable que les hosties faites avec de la farine pure qui n'en laissent que très-peu.

145. Les substances qu'on est plus exposé à trouver dans la farine de froment sont presque toutes les céréales, *orge, seigle, sarrasin, riz, maïs*, et les légumineuses, *pois, haricots, fèves, fêverolles*, etc., parce que les substances alimentaires peuvent être plus ou moins habilement déguisées que les substances inorganiques. Avant que nous propositions les moyens de les découvrir dans le mélange, il est nécessaire de les connaître. Disons donc d'abord quelques mots sur la nature de chacune.

146. — Orge. — La farine d'orge présente, à peu près, le même aspect que les farines ordinaires de froment, mais elle n'est nullement comparable avec les farines de froment de première qualité, qui sont beaucoup plus blanches. L'orge est moins propre à la panification, parce qu'il contient

moins de gluten (3 parties seulement). En outre, elle donne un pain bis d'un goût tout spécial qui diffère de beaucoup du goût de pain de froment. Les hosties faites avec un mélange de cette farine ne peuvent que participer un peu à ses qualités, soit quant à la couleur, soit quant au goût.

147. — Seigle. — La farine de seigle est beaucoup moins blanche que celle dont nous venons de parler : on ne pourrait non plus mêler cette farine à celle du froment sans en altérer plus ou moins sensiblement sa blancheur. Elle donne, comme l'orge, un pain bis, mais plus agréable, et il a la propriété de se conserver frais pendant longtemps. Cette farine, mélangée au froment, donnerait des hosties qu'il serait difficile de conserver bien sèches.

148. — Sarrazin. — Cette espèce de blé ne peut donner qu'un pain lourd et d'un mauvais goût caractéristique qui le fait reconnaître facilement : ce goût lui vient des matières huileuses qu'il renferme.

Ces trois céréales pourront se trouver, par hasard, dans les hosties lorsqu'elles

sont confectionnées dans les paroisses avec des farines dont on ne connaît pas l'origine, mais nous pensons qu'elles ne se trouvent pas dans les hosties qu'on fabrique dans le commerce, par la raison qu'on ne pourrait mêler au froment une quantité de ces matières capable de faire réaliser un bénéfice dans la vente sans nuire beaucoup à la beauté du produit. Les hosties seraient bien loin d'être blanches, ce qui les déprécierait aux yeux des acheteurs.

149. — Maïs. — Le pain de maïs a un goût agréable, mais bien différent de celui du pain de froment. La farine ne contient pas de gluten. Délayée dans l'eau, elle est incapable de donner une pâte susceptible de s'étendre en nappes minces comme celle de froment, et le pain qu'elle donne n'a pas de consistance ; il est jaunâtre, se dessèche très-vite, et devient difficile à avaler. Les hosties dans lesquelles la farine de maïs entrerait dans une proportion tant soit peu sensible s'émietteraient facilement. C'est pourquoi nous croyons que les fabricants

ne trouveraient pas leur avantage à introduire cette farine dans leur produit.

150. — Riz. — La farine de riz, comme la précédente, ne contient pas de gluten; et la pâte serait aussi sans consistance; mais comme le riz a un goût qui peut être aisément déguisé, et comme il est très-blanc, on serait plus exposé à le trouver dans les hosties s'il n'était pas trois fois plus cher que la farine de froment de première qualité. En outre, on ne trouve pas dans le commerce la farine de riz. On peut donc être, je dirai, à peu près sûr qu'on ne la trouvera pas employée pour la falsification des hosties.

151. Les légumineuses, comme le plus grand nombre des céréales, possèdent du gluten, mais cette substance y prend différents caractères. Chez les unes, le gluten est malaxable (1); chez d'autres, il se tient en suspension, et n'est pas susceptible d'être malaxé; enfin, chez d'autres, il se présente au microscope sous forme de globules

(1) Malaxer, c'est pétrir pour amollir.

oléagineux qui se coagulent et s'agglomèrent entre eux par la présence d'un alcali. Nous croyons inutile d'entrer dans d'autres détails sur les farines des légumineuses.

152. Abordons maintenant les méthodes d'analyse pour découvrir la fraude dans les farines de froment et dans les hosties.

Commencez par malaxer la farine suspecte sous un filet d'eau au-dessus d'un tamis, l'eau laisse déposer l'amidon, que vous laverez avec précaution. Examinez-le au microscope, et si vous y découvrez des fragments anguleux demi-translucides, sachez que la farine est falsifiée avec du maïs ou du riz. Ces fragments anguleux résultent de la soudure des grains d'amidon entre eux. Si on a la précaution d'examiner même à une simple loupe, grossissant 20 ou 25 fois, les premières portions d'amidon qui se déposent, on découvre la fraude, quelque petite que soit la quantité de farine étrangère. L'apparence que présentait la farine ou l'hostie avant l'analyse vous dira avec laquelle des deux substances la fraude a été commise.

La farine de *sarrazin* se révèle par des agglomérations d'amidon de forme polyédrique analogues à celles du maïs, mais qui se distinguent de ces dernières; car on y aperçoit des agglomérations de plusieurs cellules.

153. Si vous ne découvrez rien de cela, nettoyez le porte-objet du microscope, étendez-y une très-petite quantité de la même farine, et versez sur elle une ou deux gouttes d'une solution de potasse caustique (1 pour 10 d'eau). Si vous voyez des granules de la substance amilacée se désagréger laissant apercevoir distinctement les débris des tissus cellulaires, sachez que la farine est falsifiée avec des légumineuses; car les grains d'amidon des farines des céréales sont presque insensibles à l'influence de la potasse.

154. Si la farine à analyser est bien blanche, et que la première analyse ne vous ait pas révélé la présence du riz, il est fort probable que la fraude ait été commise avec de la *fécule* de pomme de terre. Pour vous en assurer, il suffira de verser sur le porte-

objet une solution faible de potasse (2 pour cent seulement); vous verrez les globules de fécule se gonfler et s'étendre en grandes plaques minces et transparentes. On peut rendre la fécule encore plus apparente en laissant sécher le mélange et en y projetant quelques gouttes de iode en solution alcoolisée, qui donneront une couleur bleue caractéristique, tandis que les grains d'amidon de froment n'auront presque pas changé de volume et présenteront une nuance d'un bleu moins foncé.

Tout ce que nous venons de dire pour les farines est applicable aux hosties, seulement il faut préalablement les plonger dans l'eau et les y laisser plusieurs heures avant de les soumettre aux autres opérations.

155. Nous croyons inutile d'indiquer d'autres procédés pour reconnaître la présence des légumineuses ou des céréales. Ce que nous avons dit nous paraît plus que suffisant, sinon pour découvrir dans tous les cas la nature de la substance étrangère, au moins pour s'assurer de la réalité de la fraude. Et quand même le prêtre n'arrive-

rait qu'à concevoir un doute sérieux sur l'existence réelle de la falsification, ce serait assez pour lui : il ne pourrait plus avec ce doute licitement célébrer, cette altération fût-elle très-légère. Il doit tout de suite suspendre l'usage de ces hosties, et recourir aux lumières des hommes compétents. Disons en outre qu'ajouter des détails ultérieurs ce serait presque un hors-d'œuvre, vu qu'il nous paraît peu probable qu'on trouve dans le commerce des hosties fabriquées avec des céréales ou avec des légumineuses, par les raisons sus-dites, et qu'en général dans les paroisses et dans les communautés religieuses on ne confectionne les hosties qu'avec des farines sûres.

156. La falsification à craindre sérieusement est celle de la fécule de pomme de terre, bien que cette substance coûte à peu près le double de la farine de froment. La blancheur exceptionnelle de la fécule, la facilité de se la procurer toute prête à être employée sans qu'il soit nécessaire de la passer au tamis ou de lui faire subir d'autre préparation, sont bien des raisons suffisan-

tes pour la faire adopter même sans mélange de farine.

Nous allons indiquer ici quelques-unes des expériences faites à Paris par M. Lassaigne directement sur les hosties.

157. Une des expériences consiste à plonger l'hostie dans l'eau froide à la température de 15 degrés environ ; si elle est de froment, elle se gonfle sans cependant perdre sa blancheur, et son opacité, même après trente heures d'immersion, si elle est faite de fécule, après ce laps de temps, elle devient transparente, ressemble alors à un ambeau d'empois, et perd peu à peu sa forme en se délayant en grande partie dans l'eau.

Le R. P. de Card, qui rapporte textuellement toutes les expériences de M. Lassaigne, avait lui-même, quelques mois avant ce chimiste, exécuté à Limoges, en compagnie de M. A. Duboys, celle que nous venons d'indiquer.

158. Dans deux autres expériences, M. Lassaigne a employé séparément, comme réactifs, l'acide azotique légèrement fumant

et l'acide chlorydrique, qui ont, le premier la propriété de colorer en jaune le gluten et les matières albuminoïdes de la farine, et le second de les colorer en violet, tandis qu'ils ne produisent aucune coloration sur la fécule.

159. Placez donc sur une assiette en porcelaine un fragment d'hostie, humectez-la avec un peu d'acide azotique sans y ajouter de l'eau, la couleur de la fécule ne changera pas, même après un contact prolongé à la température de 15 degrés, tandis que la farine se colorera de suite en jaune.

160. Dans l'essai à l'acide chlorhydrique, M. Lassaigne s'est servi d'une petite éprouvette en verre dans laquelle il a introduit une bandelette d'hostie qu'il a mouillée avec un peu de cet acide légèrement fumant. En chauffant l'éprouvette au bain-marie à une température entre 25 et 40 degrés centigrades, il a vu que l'hostie de farine se colorait en violet et se dissolvait ensuite dans l'acide en lui communiquant une teinte améthyste plus ou moins marquée. L'hostie préparée avec la fécule s'est dissoute aussi,

mais sans présenter aucune coloration. M. Lassaigne ajoute : « L'emploi de cet acide pourrait sans doute servir à distinguer par la teinte violette plus ou moins intense qui se développerait, si l'hostie a été fabriquée avec de la farine pure ou avec de la farine mélangée de fécule ou d'amidon. » Nous le croyons aussi, mais il nous semble qu'il faudrait pour cela obtenir d'abord, par des expériences multiples, les différentes colorations que donnent les diverses proportions de ces substances introduites dans la farine de froment, ce qui n'a pas encore été fait. Jusqu'ici, les expériences au microscope nous paraissent les plus aptes à découvrir ces mélanges.

161. — Manière de faire les hosties.
— On met de l'eau très-propre dans un récipient un peu profond, par exemple un bol ou une capsule; l'on y verse peu à peu la farine bien tamisée et bien blanche, en remuant toujours le liquide pour empêcher qu'il se forme des grumeaux; et l'on continue à verser de la farine jusqu'à ce que le tout ait pris la consistance de la bouillie.

Si on veut donner aux hosties un peu de consistance, il est nécessaire de fouetter cette bouillie pendant quelque temps; dans le cas contraire, les hosties s'émietteront facilement et donneront beaucoup de fragments.

Lorsque la bouillie est prête, on chauffe avec du charbon de bois le moule des hosties jusqu'à la température des fers à repasser. On le frotte légèrement à l'intérieur une fois avec un morceau de cire blanche, on le remet au feu pendant quelques instants, on l'ouvre ensuite et on y verse un peu de matière; on le referme et on le chauffe pendant quelques secondes en tournant vers le feu l'une et l'autre face. Avant de l'ouvrir, on racle toute la colle qui a débordé, et l'on retire ensuite l'hostie qui doit être jetée avec les trois ou quatre autres qui suivent, parce qu'elles ont un goût d'huile plus ou moins prononcé. Lorsqu'on verra que la matière n'adhère pas au moule, on régularisera l'opération en versant chaque fois la colle sur le milieu de la face inférieure du moule, c'est-à-dire sur la partie

opposée à la gravure. La quantité nécessaire chaque fois est environ moitié d'une cuillerée ordinaire; mais cette quantité est réglée par l'opérateur, qui doit diminuer ou augmenter la dose, selon qu'il s'aperçoit que la substance déborde trop ou qu'elle n'est pas suffisante. Avant d'ouvrir le moule, on racle avec un couteau, comme nous l'avons dit, toute la matière sortie du moule, et on retire l'hostie qui se détache d'elle-même. Si elle était adhérente, il faudrait frotter de nouveau le moule avec un peu de cire ou avec quelques gouttes d'huile, et répéter les essais comme au commencement.

162. Lorsque les hosties sont faites, on doit les placer dans un endroit légèrement humide pendant quelques minutes pour pouvoir les couper. Si on les coupait lorsqu'elles sont arides, elles se couperaient mal : le contour serait très-irrégulier et donnerait beaucoup de fragments. Une fois coupées, on doit les mettre dans un endroit bien sec.

163. — Vin. — La question de la sophistication des vins est beaucoup plus sérieuse,

parce qu'elle a pris des proportions effrayantes, et parce que, dans un grand nombre de cas, il est fort difficile, même au chimiste le plus exercé, de prononcer sur l'existence de la falsification, et plus difficile encore de déterminer les substances qui ont été employées.

Voici ce que dit à ce sujet M. Chevalier dans son *Dictionnaire des altérations et falsification des substances alimentaires* : « Quelques personnes s'imaginent connaître les vins parce qu'elles ont dégusté les liquides qui portent le nom de telle ou telle localité ; mais parmi ces vins il en est de première, de deuxième, de troisième qualité ; aussi un expert doit-il toujours demander un type du vin qu'il a à examiner pour en faire un objet de comparaison. » Et il ajoute, qu'ayant dû une fois examiner, en compagnie de deux autres chimistes, MM. Lassaigne et Guin, un certain liquide, ils le trouvèrent si détestable qu'ils ne voulurent pas d'abord le reconnaître pour du vin, mais que, comparé à des types pris de la localité, ils s'assurèrent que c'était vrai-

ment du vin, bien que du vin fort mauvais ; et encore, pour arriver à ce résultat, ils crurent nécessaire de se procurer du raisin avec lequel ce liquide avait été préparé.

164. Les sophistications du vin nous paraissent cependant moins à craindre que les sophistications des hosties ; car on n'emploie au Saint Sacrifice que du vin dont on connaît l'origine. Le prêtre qui ferait usage d'un vin qui lui serait fourni par une personne dont il ne connaît pas la probité serait souverainement imprudent, parce que, malgré les assurances les plus formelles des marchands, malgré les bonnes qualités apparentes du vin, il s'exposerait à célébrer invalidement.

165. En 1854, un couvent de religieuses d'une ville que nous habitions à cette époque, acheta plus de mille litres de vin blanc pour les messes. Ce vin venait de Sicile : on le donnait pour du vin *très-pur*. Les religieuses furent induites en erreur par les qualités exceptionnelles de ce liquide, qui à la vérité avait été composé avec adresse, au moins pour les apparences et pour le

goût. Analysé avec soin, on constata que ce liquide n'était pas du vin, mais simplement un mélange d'eau, de miel, de tartrate de potasse et d'une légère quantité de matières colorantes. Malheureusement, lorsqu'on commença à soupçonner la falsification, l'aumônier l'avait journellement employé pour le Saint Sacrifice depuis plus d'un mois !

166. Nous lisons dans l'ouvrage du P. Rouard de Card qu'en 1846 une commission, nommée par la chambre des députés pour constater la quantité de vin qu'on falsifie chaque année à Paris, a trouvé que la consommation annuelle était d'un million d'hectolitres, et les registres de la régie faisaient monter à cent-soixante mille le chiffre des hectolitres falsifiés. Mais le rapport de M. Lagrange prouva que cette quantité était de beaucoup trop petite, pouvant s'élever chaque année à cinq cent mille !

Ceci doit suffire, croyons-nous, pour tenir MM. les Curés sur leurs gardes. Ils savent d'ailleurs qu'il n'est pas permis d'employer

à l'autel du vin ou du pain s'ils ne sont pas moralement sûrs que ces substances sont matière valide du sacrifice : la certitude morale ne s'acquière pas par la seule parole d'un marchand dont ils ne connaissent pas la probité. Ceci nous dispense aussi d'entrer sur cette matière dans de longs détails.

167. Quelle que soit la nature des vins et la manière dont ils ont été préparés, ils renferment tous, à peu d'exceptions près, les mêmes principes, savoir : de l'eau, de l'alcool, du sucre ou un principe sucré, du tannin ou des matières colorantes analogues, un ou plusieurs composés fugaces presque insaisissables qui constituent le *bouquet*, des acides tartrique, malique, acétique, des tartrates acides de potasse et de chaux, et enfin quelques sels insignifiants à base de potasse. Mais toutes ces substances s'y trouvent dans des proportions relatives très-différentes qui déterminent les variétés si nombreuses des vins.

168. Le tartre cependant ne manque

jamais : son absence dans un liquide suffit pour déclarer le produit frelaté (1).

Aujourd'hui, on ne manque jamais de mettre du tartrate ou du bitartrate de potasse dans les vins. Il est donc inutile de donner une méthode d'analyse pour reconnaître sa présence. Nous nous en abstiendrons d'autant plus que, pour exposer une méthode sûre, nous serions obligé d'entrer dans de longs détails qui ne peuvent être donnés que dans un cours de chimie.

169. Un genre de falsification très-employé consiste à obtenir sans raisin une composition qui contienne en certaines proportions les principaux éléments dont nous venons de parler. On expose à la fermentation des mélanges d'eau et des matières

(1) Vauquelin, ayant connu par l'analyse la mauvaise nature de plusieurs échantillons de vins saisis chez un marchand, et pressé par celui-ci de lui prouver que ses vins étaient factices, le célèbre chimiste, avec sa naïve bonne foi, répondit que la preuve incontestable de la falsification était l'absence complète du tartre dans ses produits. Le marchand lui répondit : « Ah ! je ne savais pas qu'il en fallait ! on ne m'y prendra plus. Je mettrai désormais du tartre dans mes compositions. »

sucrées avec des rafles de raisin, de l'acide tartrique et de la crème de tartre : on peut obtenir ainsi une liqueur alcoolique qui, colorée artificiellement par des fruits particuliers ou même par du vin, peut imiter plus ou moins bien les vins naturels. L'imitation faite par des mains habiles peut arriver, il faut en convenir, jusqu'à rendre les procédés d'analyse insuffisants pour découvrir la nature réelle des composés.

Donnons cependant quelques indications sur les procédés à l'aide desquels on peut reconnaître les falsifications les plus importantes.

170. — Sucre. — Les vins qui commencent à aigrir sont corrigés par le sucre. On constate la présence de cette substance en faisant évaporer à une douce chaleur une certaine quantité de vin dans un récipient bien propre. Lorsque le vin a disparu, on verse dans le résidu qu'il a laissé au fond du vase un peu d'alcool qu'on chauffe avec précaution à un petit feu de braise sans flamme jusqu'à ce qu'il entre en ébullition, et on le laisse ensuite reposer. Cet

alcool a dissout tout le sucre que le goût fait connaître. On juge de l'état d'acidité de ce vin d'après la quantité de sucre qu'on y trouve.

171. — Soude. — Lorsque l'acide prédomine, le sucre ne suffit plus pour masquer entièrement ce goût : les marchands ne trouveraient pas d'ailleurs leur compte à introduire dans le vin de fortes proportions de cette matière. On sature alors le vin, soit avec de la *craie*, soit avec du *carbonate de soude*.

Si l'analyse ne vous a pas révélé la présence du sucre, remettez sur le feu le récipient contenant l'alcool, et continuez à faire bouillir le liquide jusqu'à siccité ; enlevez ensuite le récipient du feu, laissez un peu refroidir, et arrosez le résidu avec de l'acide sulfurique ordinaire. Si le vin a été frelaté avec le carbonate de soude, il se dégagera une forte quantité d'acide acétique, ce qui signifie que le vin, avant l'addition du carbonate de soude, était aigre et impropre par conséquent à la célébration des Saints Mystères.

172. — Craie. — Pour découvrir la craie, on met dans un verre à pied du vin qu'on veut analyser, on y verse quelques gouttes d'oxolate d'ammoniaque, qui donne un précipité beaucoup plus abondant que le vin naturel de la même espèce, avec lequel il est nécessaire de le comparer.

173. — Cidre. — Le cidre des poires est aussi employé dans certains pays pour la sophistication des vins. M. Deyeux a proposé la méthode suivante pour reconnaître aisément la présence de ce liquide dans le vin. On commence par faire évaporer doucement le vin supposé mélangé, on fait ensuite cristalliser le tartre qu'on sépare de la partie incristallisable, et on expose celle-ci sur une pelle chauffée au rouge. Il se dégage une odeur qui ne rappelle nullement celle des tartrates décomposés au feu : c'est l'odeur des pommes cuites qui ne laisse aucun doute sur la falsification.

174. — Eau. — La fraude la plus commune consiste dans l'addition de quantités plus ou moins grandes d'eau. Les vins du midi peuvent en supporter des quantités

considérables sans aigrir et sans perdre entièrement leur force. Mélangés d'eau, les vins des contrées méridionales sont vendus pour des vins légers; les connaisseurs seulement peuvent reconnaître au goût cette falsification. L'analyse seule peut faire découvrir approximativement la quantité d'eau ajoutée; mais cette analyse présente plusieurs difficultés qui la rendent malheureusement inabordable ailleurs que dans un laboratoire de chimie. Elle demande en outre des connaissances que nous ne pouvons pas donner dans cet écrit. Les hommes même qui s'occupent spécialement de ces recherches se trouvent souvent dans l'impossibilité d'aborder l'analyse; car pour connaître la quantité d'eau ajoutée au vin il est indispensable de connaître quelle est la qualité ou l'espèce de vin sur lequel la fraude a été commise. Ceci nous dispense de nous étendre davantage sur cette question. Lors donc qu'on soupçonnera qu'un vin a été coupé avec de l'eau, il faudra le faire analyser par un chimiste, et s'abstenir de l'employer pour le sacrifice.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

	Numéros.
ALLUMETTES (Pâte pour les).....	131
ANALYSE des farines et des hosties.....	132 à 160
— des vins	170 à 174
APPRÊTS pour tissus fins.....	64 65
— pour soie.....	66
— pour rubans.....	67
ARGENT ET OR, comment les séparer des vieilles étoffes	136
ARGENT dans les tissus : voir Tissus.	
ARGENT taché : voir nettoyage.	
AUTEL.....	46
BAIN-MARIE..... (en note).	128
BALAYAGE.....	75
— des parquets cirés.....	76
— des planchers et des pavés.....	77 à 79
BARRETTES, on ne doit pas les déposer sur les ornements.....	43
— (Dégraisser les).....	88

	Numéros.
BLANCHIMENT du chanvre, coton, fil etc.....	61
— des laines.....	59 60
— des cires.....	128
BLANCHISSAGE des blondes, tulles, dentelles, etc.	57 58
BOIS (Couleurs pour les). — Rouge.....	111 112
— — Bleu.....	113 114
— — Jaune.....	115
— — Violet, vert, orangé..	116
— — Noir.....	118 119
— — Noyer.....	117
— Imitation de bois étrangers.....	120
— (Mordant pour les).....	121
BOUGIES pour allumer les cierges.....	51
BURETTES.....	54
CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRES : voir vases sacrés.	
CHASUBLES.....	42
CIERGES, comment les allumer sans faire couler la bougie.....	51
— manière de les allumer rapidement... 129	130
— les éteindre sans fumée.....	52
CIRES, différentes qualités.....	126
— (Blanchiment des).....	128
— (Falsification des).....	127
COLLE d'amidon.....	140
— forte liquide.....	141
— pour porcelaines, cristaux, etc.....	137 138
CONSERVATION des draperies.....	40 à 45
CORPORAUX.....	48
— manière de les glacer.....	49
COTON, comment le distinguer du fil.....	37 38
COTON (Blanchiment du).....	61

	Numéros.
COULEURS DIVERSES pour bois.....	111 à 115
— pour vernis.....	108
— (Mordant pour les).....	121
GRASSE DES LIVRES.....	91
CUIVRE (Nettoyage du).....	21 à 27
DENTELLES (Blanchissage des).....	57 58
DORURE.....	6
DRAPERIES : voir Tissus.	
DRAPS MORTUAIRES.....	41
ENCAUSTIQUE pour meubles.....	122 123
— pour parquets.....	124
ENCENS.....	133 134
ENDUIT pour le plâtre.....	125
ETEIGNOIR (Modifications à introduire dans l').....	52
FALSIFICATIONS. Voir art. Analyses, — Farines, — Cires, — Hosties, — Vins, — Térébenthine:	
FARINE de Froment.....	142 143
— d'orge.....	146
— de sarrazin.....	148
— de seigle.....	147
— de maïs.....	149
— de riz.....	150
— (Falsification de la).....	144 145
FIEL DE BŒUF pour dégraisser.....	89 90
FIL, comment le distinguer du coton.....	37 38
— (Blanchiment du).....	61
FLEURS (Conservation des).....	135
LAINE (Tissus de).....	39
— (Blanchiment de la).....	59
LAMPE.....	132
LESSIVAGE.....	55 56

MAILLECHORT	22
MANUTERGES	53
MISSÉL	50
MORDANT pour les couleurs.....	121
NAPPES.....	47
NETTOYAGE de l'argent taché.....	10 à 42
— de l'argent noirci.....	17 à 49
— de l'or.....	13
— de cuivre et du laiton.....	21 à 26
— de l'étain et du fer-blanc.....	27
— du fer.....	28
— des peaux chamisées.....	68
— des bois peints ou vernis.....	69 à 71
— de vitres.....	72
— des marbres.....	73
— des ivoires.....	74
— des tulles brodés or ou argent.....	62
— des parois noircies par la fumée (en note)	102
OBJETS BRISÉS en plâtre.....	139
— en verre ou en porcelaine.....	137 138
ORFÈVRES (Lois concernant les) (page 13 et suiv., art. 74 à 78, — 86 à 89, — 92 à 98, et page 21, Déclaration du Roi).	
— (Devoirs des) à l'égard des acheteurs (page 14, art. 79, 87).	
— (Peines contre les) (page 15 et suiv., art. 80, 81, 88, 89, 99, 100).	
ORNEMENTS SACRÉS, soins qu'ils réclament...	42 à 45
OR ET ARGENT : voir Argent.	
OSTENSOIRE, on ne doit pas le coucher sur l'autel.	8
PIERRE DE TOUCHE.....	30

PLÂTRES brisés.....	139
— (Enduit pour les).....	125
POINÇONS (Différentes espèces de) (page 11, art. 8).	
— du fabricant (page 11, art. 9).	
— de titre (page 12, art. 10).	
— de garantie (page 12, art. 11).	
— (Forme des divers).....	3
SACRISTIE.....	40 à 45
TACHES sur les vases sacrés.....	10 à 12 14
TACHES D'HUILE sur bois et sur pierres.....	80 81
— sur tissus et sur papier.....	82 à 84
— sur franges, galons, etc.....	85
TACHES D'ENCRE sur bois.....	93 94
— sur pierres ou marbres.....	95
— sur tissus.....	96
— sur soie blanche.....	97
— sur soie en couleur.....	98
— sur papier.....	99
TACHES DE CIRE.....	87
— DE CAMBOU.....	92
— DE GRAISSE.....	88 à 90
— DE ROUILLE.....	100
— DE FRUITS.....	101
— DE FUMÉE.....	102
TAPIS, tentures, etc.....	41
TEIGNES, comment les éloigner des draperies.....	44
TÉRÉBENTHINE.....	86
TISSUS, soins qu'ils réclament.....	43 à 45
TISSUS D'OR, qualités différentes.....	29
TISSUS D'OR, comment les reconnaître.....	29 à 32
TISSUS D'ARGENT vrai et faux.....	33

Numéros.

TISSUS DE SOIE.....	34 à	36
— DE FIL ET DE COTON.....	37	38
— DE LAINE.....		39
TITRES d'or et d'argent (page 10, art. 4 à 6).		
TULLES : voir Blanchissage et Nettoyage.		
VASES SACRÉS précieux (Soins à donner aux).....		7
— ordinaires nouveaux.....		9
— tachés : voir Nettoyage.		
VERMEIL.....		6
VERNIS DIVERS.....		103
VERNIS transparent pour papier.....		104
— des ébénistes.....		105
— pour métaux.....		106
— à l'essence.....		107
— gras.....		109
— (Manière d'employer les).....		110
— (Couleurs pour les).....		111
VIN naturel.....		167
— Falsifications diverses.....	168, 169	173
— Quantité annuellement falsifiée à Paris.....		166
— Analyse.....	170 à	174

Sarlat, imprimerie MICHELET, Hôtel de la Mairie.



Autres Ouvrages

Du R. P. SANNA SOLARO S. J.

Qu'on peut se procurer

A l'imprimerie MICHELET, à Sarlat,

Par un mandat sur la poste.

NOUVELLE THÉORIE DE LA GRELE. Grand in-8° avec deux planches. Prix *franco* par la poste. 1^{re} 25^c

MÉMOIRE SUR LE PREMIER BASSIN DU DINOTHERIUM. Grand in-8° avec trois planches, édition de luxe, tirée à un fort petit nombre d'exemplaires. Prix. 4^e »

Le bassin dont il est question dans cet ouvrage a été découvert par l'auteur. C'est le seul bassin connu du *terrible animal*. Il mesure 2 mètres d'une extrémité à l'autre des os des îles, et pèse 170 kilogrammes : il a demandé trois mois pour être restauré. D'après les paléontologistes les plus distingués de France et d'Angleterre, cette pièce est la plus rare et la plus précieuse qui existe.

CONSTITUTION ET DIVISIBILITÉ DE LA MATIÈRE. In-8°. Prix. 4^e »

RECHERCHES SUR LES CAUSES ET LES LOIS DES MOUVEMENTS DE L'ATMOSPHERE. Très-fort volume in-8° avec gravures dans le texte et deux cartes. Prix, 9^e ; *franco*. . . 10^e »